



SOMMAIRE

Le mot du maire

Budget

Chantiers et réalisations

- Entretien des routes, enfouissement des réseaux, antenne orange/free, chemin des arraults, accessibilité, belvédère

Notre commune

- Forêt communale, le DUER

Vie locale

- David Valence, Restos du Cœur, Cavités 37, mobilité solidaire, vos déchets, A85, la fibre, départs/arrivées !

Événements, sortir

- Festival du Jazz, concert commenté, Nature en Fête, 8 mai, Médiathèque des Coteaux, rendez-vous à ne pas manquer

Environnement

- les insectes, ces petites bêtes qui dominent le monde

Enfance

- Nos écoles, l'ALSH

Nos assos

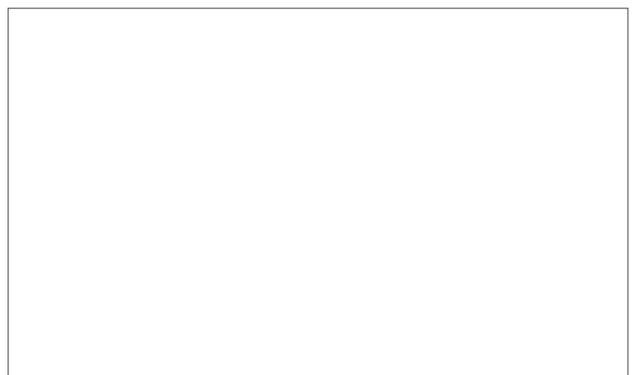
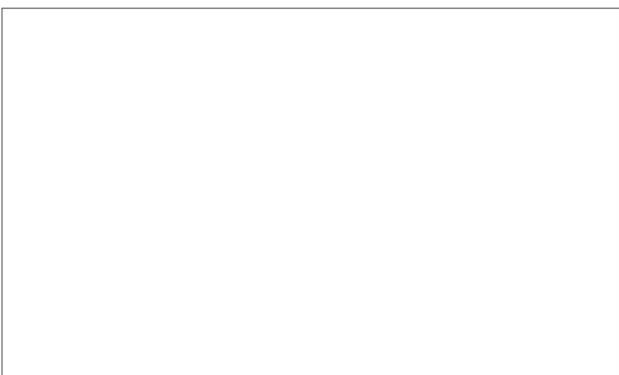
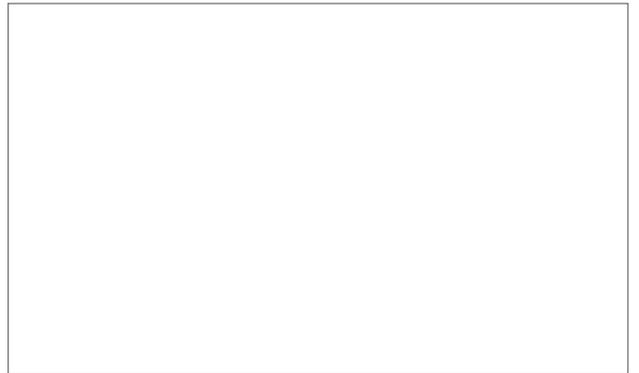
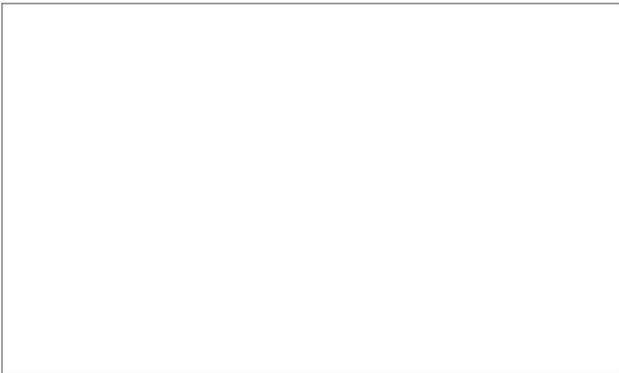
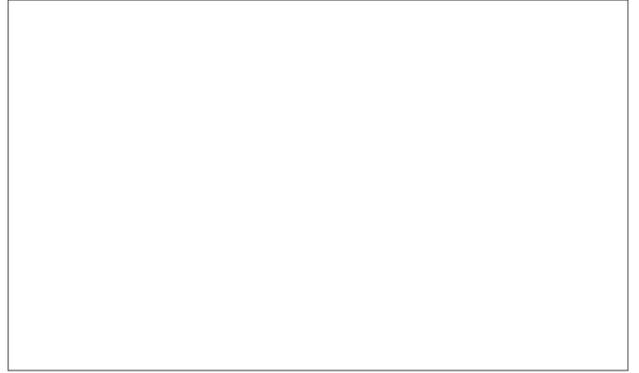
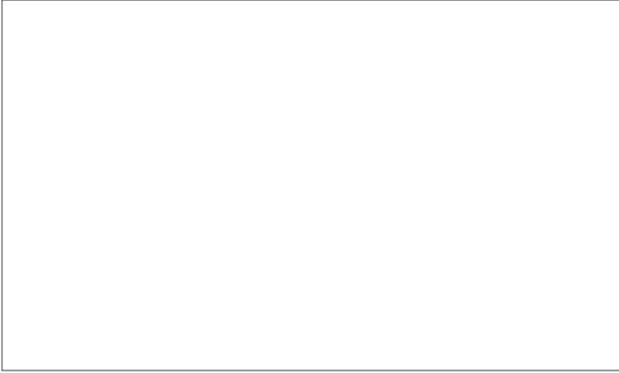
- l'APE, Comité des Fêtes de Saint-Michel-sur-Loire, CSL², La Gaule Igorandaise, La Carpe qui Baille, L'Étang Milon, Le Shoot, Le Décllic, Comité des Fêtes de Saint-Patrice, Les Roses de Saint-Michel

Histoire

- le 7 août 1944

Marque-page, infos pratiques







CHERS COSTELLIGÉRIENNES, COSTELLIGÉRIENS.

Garder le cap dans la tempête !

Depuis mars 2020, date des élections municipales, les difficultés se multiplient au niveau mondial : crise sanitaire jamais vue et, depuis février, crise géopolitique qui plonge tous les pays dans l'incertitude, changement climatique qui doit nous inciter à changer nos modes de vie.

Dans ce contexte difficile, je tiens à remercier ici vivement toute l'équipe municipale et les personnels administratifs et techniques qui font front avec moi pour surmonter ces difficultés inédites.

C'est aujourd'hui une certitude : **l'inflation est là.** Elle s'est même renforcée depuis quelques mois et nourrit désormais l'inquiétude de nombreux financiers.

Après une crise sanitaire d'une durée inédite et aujourd'hui la guerre en Ukraine, le contexte macroéconomique chamboulé suscite, au niveau local, de nombreuses interrogations : **quels seront les scénarios de demain ? Comment les taux d'intérêt vont-ils évoluer ?**

Quelles seront les conséquences pour les collectivités territoriales et pour les populations ?

Constatons, tout d'abord, que les hausses considérables des prix de l'énergie affectent déjà, fortement et sans doute durablement les services publics locaux de façon très concrète ; l'inflation va se traduire par une augmentation très forte des coûts des projets locaux. À n'en pas douter, les plans de financement vont fortement dérapé cette année car les entreprises répercuteront les hausses des prix de matières premières, de l'énergie et des carburants sur les devis qu'elles proposeront aux collectivités.

Restaurants scolaires : là aussi l'augmentation des coûts de production et des matières premières, combinée aux nouvelles obligations inscrites dans la loi EGAlim engendrent des coûts supplémentaires.

Plusieurs mesures de cette loi ont un effet direct sur le fonctionnement des cantines et sur leur coût. Les repas doivent comprendre au moins la moitié de produits issus de l'agriculture biologique ou bénéficiant d'un écolabel. La commune sera contrainte d'appliquer une partie de ces surcoûts aux coûts des repas facturés aux familles.

Tous ces événements, toutes ces obligations supplémentaires, nous contraignent à effectuer des choix stratégiques afin de préserver une gestion saine des finances communales et nous obligent à demander une contribution plus importante aux habitants pour maintenir des services de qualité.

Toutes ces nouvelles données nous ont amenés à voter lors du conseil municipal une augmentation de 2% sur les impôts fonciers afin d'anticiper ces dépenses que nous avons du mal à évaluer !

Pour difficile que soit la période actuelle, elle ne sera jamais insurmontable, et nous tiendrons le cap. Tenir bon, développer la commune, trouver des solutions, vos élus y travaillent avec constance et enthousiasme !

Et, comme nous nous y étions engagés, **nous organiserons une réunion publique le 7 septembre à 20h00**, dans la salle des fêtes du quartier d'Ingrandes pour échanger avec vous sur les projets et l'avenir de notre village.

Dans cette période troublée, notre village a su faire preuve de solidarité ; **c'est dans l'écoute et l'attention mutuelle que nous surmonterons cette crise.**

Je vous souhaite un très bel été.

Daniel Sans-Chagrin
Maire de Coteaux-sur-Loire





BUDGET



LE BUDGET ET LES FINANCES COMMUNALES

COMPRENDRE LE BUDGET COMMUNAL, FONCTIONNEMENT ET INVESTISSEMENTS

La gestion des finances locales repose sur un certain nombre de principes :

- Le budget de l'année civile doit être préparé par les élus et les services administratifs concernés pour être voté avant le 15 avril (budget primitif).
- Pendant l'année en cours, il peut être modifié pour prendre en compte des dépenses imprévues ou non suffisamment budgétées (ces décisions modificatives doivent être votées en conseil municipal).
- En fin d'année civile, le compte administratif tenu par le ou la comptable de la collectivité et le compte de gestion tenu par le ou la comptable du Trésor Public permettent de faire le bilan de l'ensemble des recettes et des dépenses de la collectivité. Ces arrêtés de comptes doivent être approuvés par la majorité des conseillers municipaux.

Les recettes de la commune (fonctionnement)

Les produits de service

- Locations immobilières, revenu d'exploitation des forêts communales et autres revenus.

Impôts et taxes

- Les produits de la fiscalité directe locale, principalement la taxe foncière sur les propriétés bâties et non bâties (terrains).
- La taxe d'aménagement perçue sur les permis de construire et déclarations préalables de travaux.

Les dotations et participations de L'État et des autres collectivités territoriales (Communauté de com- munes, Département, Région).

Les dépenses de la commune (fonctionnement)

Les charges ou dépenses à caractère général

- Achat de petit matériel, entretien et réparation du matériel
- Entretien des bâtiments communaux, des routes et des espaces verts
- Énergie : électricité, eau, fuel pour chauffage, carburant, gaz
- Assurances et maintenance
- Achats de fournitures diverses liés à l'action sociale, aux écoles et autres

Fêtes et cérémonies

Les charges de personnel

- Salaires plus charges sociales

Les charges de gestion courante

- Subventions versées aux associations et participations diverses

Les charges financières

- Intérêts versés sur les emprunts en cours

Les charges d'ordre

- Amortissements et provisions

LES RECETTES DE LA COMMUNE (INVESTISSEMENTS)

**Subventions d'investissements
reçues** de L'État, de la Région, du Département et autres organismes, sur montage de dossiers d'investissement éligibles à ces dotations.

LES DÉPENSES DE LA COMMUNE (INVESTISSEMENTS)

Achats

- Terrains ou bâtiments
- Gros matériel et matériel roulant
- Constructions nouvelles ou aménagements

Remboursement des emprunts en capital





LOCALISATION DES PRÉVISIONS DE DÉPENSES 2022

Seules les dépenses localisables sont identifiées.

Les dépenses pour l'ensemble de la commune (outillage, espaces verts...) ainsi que les dépenses le long de la voirie (fauchage, panneaux...) ne sont pas cartographiées.

Pour mémoire, 40 000 € sont consacrés à l'entretien de la voirie et 40 000 € au fauchage.

Enfouissement des réseaux
Tournebosses, Barillerie
70 000 €

Busage
910 €

Réparation
route de la Cartelézrière
40 200 €

Portail
du presbytère
3 300 €

Réaménagement de la mairie
et mise aux normes
140 000 €

Éclairage public
route des Galteaux
30 000 €

Salle des fêtes
de St Michel
3 100 €

Défibrillateur
au gymnase
1 900 €

Radar
mobile
2 600 €

Salle des fêtes
d'Ingrandes
6 000 €

Terrain
gymnase
7 500 €

Site
du belvédère
18 840 €

Ludothèque
10 000 €

Radar
mobile
2 600 €

Réparation de la chaussée
route des Galteaux
20 000 €

Éclairage
du stade
5 200 €

Système d'arrosage
du stade
2 700 €



LES RÉSULTATS DE L'ANNÉE 2021

Le résultat de clôture 2021 ressort à 879 884,29 Euros. Cela est et reste un bon résultat.

Toutefois l'année 2021 a continué à être fortement impactée par la persistance de la pandémie COVID19, qui a fortement retardé les investissements prévus sur notre commune.

Ceux-ci vont donc se reporter sur les années 2022 et 2023.

De plus cette pandémie nous a contraints à augmenter nos dépenses de personnel pour les écoles et les achats de produits d'entretien, gel hydroalcoolique et matériel de protection.

Elle permet à la commune de rembourser les annuités d'emprunts en cours et de financer les futurs investissements.

Plus ce montant est important (résultat de fonctionnement), plus la commune peut engager des investissements futurs sans avoir recours à l'emprunt (sauf pour des investissements importants).

Les gros investissements nécessitent un autofinancement important adossé à un emprunt.

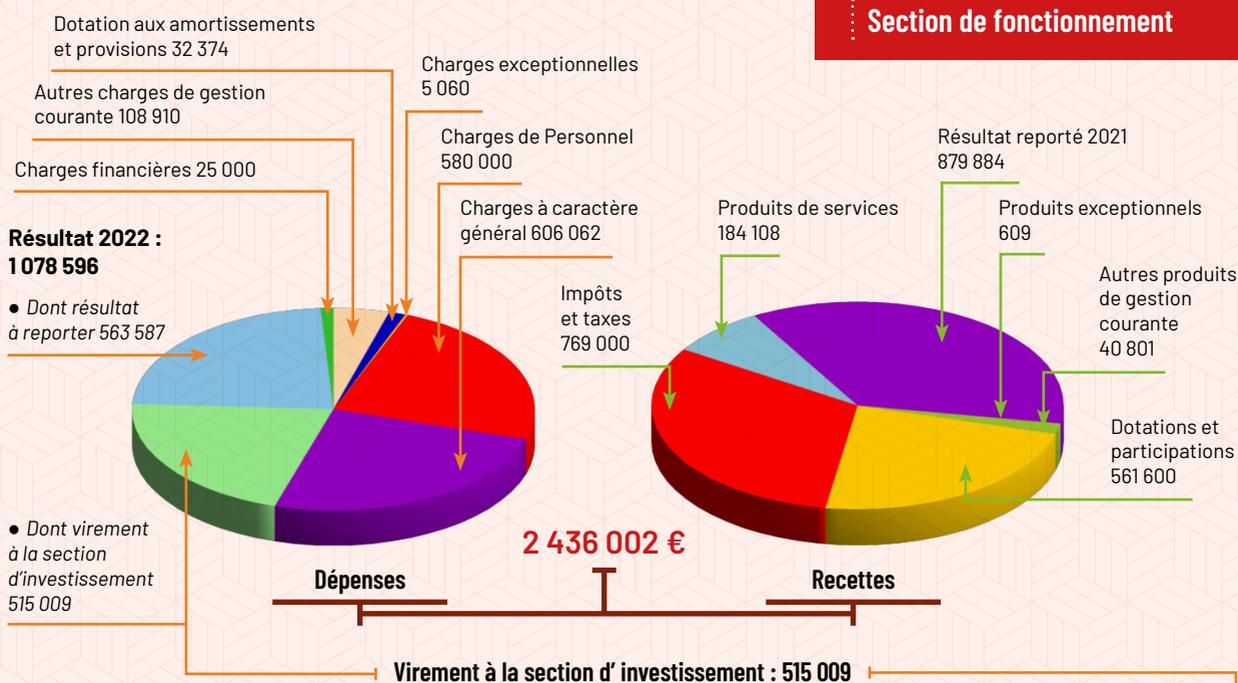
L'endettement de la commune est conforme à la moyenne des communes de même taille. **Il est même inférieur.**

LE BUDGET 2022

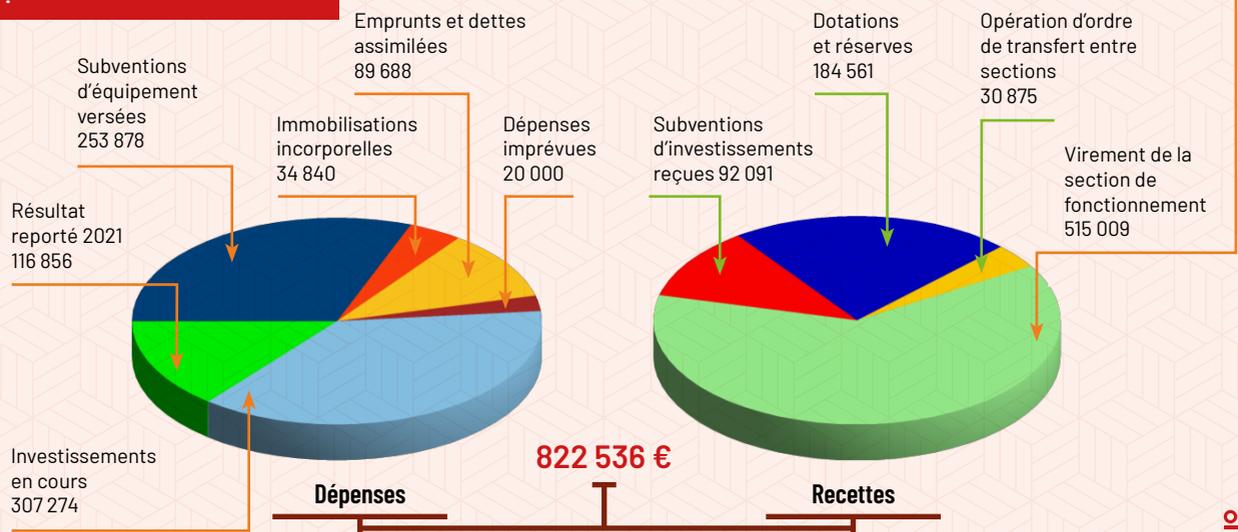
Quelques données financières

La capacité d'autofinancement est composée de la différence (solde) entre les recettes et les dépenses de fonctionnement (le résultat de fonctionnement).

Section de fonctionnement



Section d'investissement





L'ANNÉE 2022 NE SE PRÉSENTE PAS SEREINEMENT.

Aujourd'hui, les conséquences économiques de la pandémie commencée début 2020 produisent leurs effets néfastes en matière de hausse des matières premières. De plus, la guerre en Ukraine fait exploser le coût des matières énergétiques : carburant +40%, fuel +100%, gaz et électricité +50%. Elle entraîne aussi une inflation sur les denrées alimentaires.

Déjà nous devons faire face à un reste à charge plus important sur les cantines scolaires et aux augmentations de tarif de nos travaux d'entretien et d'achats divers.

Les participations de L'État restent inchangées malgré toutes ces hausses de coût.

C'est pourquoi une légère hausse de 2% de la taxe foncière sur propriétés bâties et non bâties a été nécessaire afin de garantir le bon équilibre des finances communales.

Notre budget 2022 a tenu compte de ces hausses, mais nous restons vigilants sur l'évolution économique et l'inflation en cours.

Parallèlement, l'équipe municipale a à cœur de poursuivre l'amélioration du cadre de vie, des services à la population (aide à la restauration scolaire pour les familles à faible

revenus, restauration et entretien des voiries...) et de prendre en compte les contraintes environnementales.

En conclusion, nous devons maintenir notre capacité d'autofinancement en réduisant nos coûts de fonctionnement à venir afin de poursuivre les objectifs d'investissement et maintenir l'entretien de notre commune.

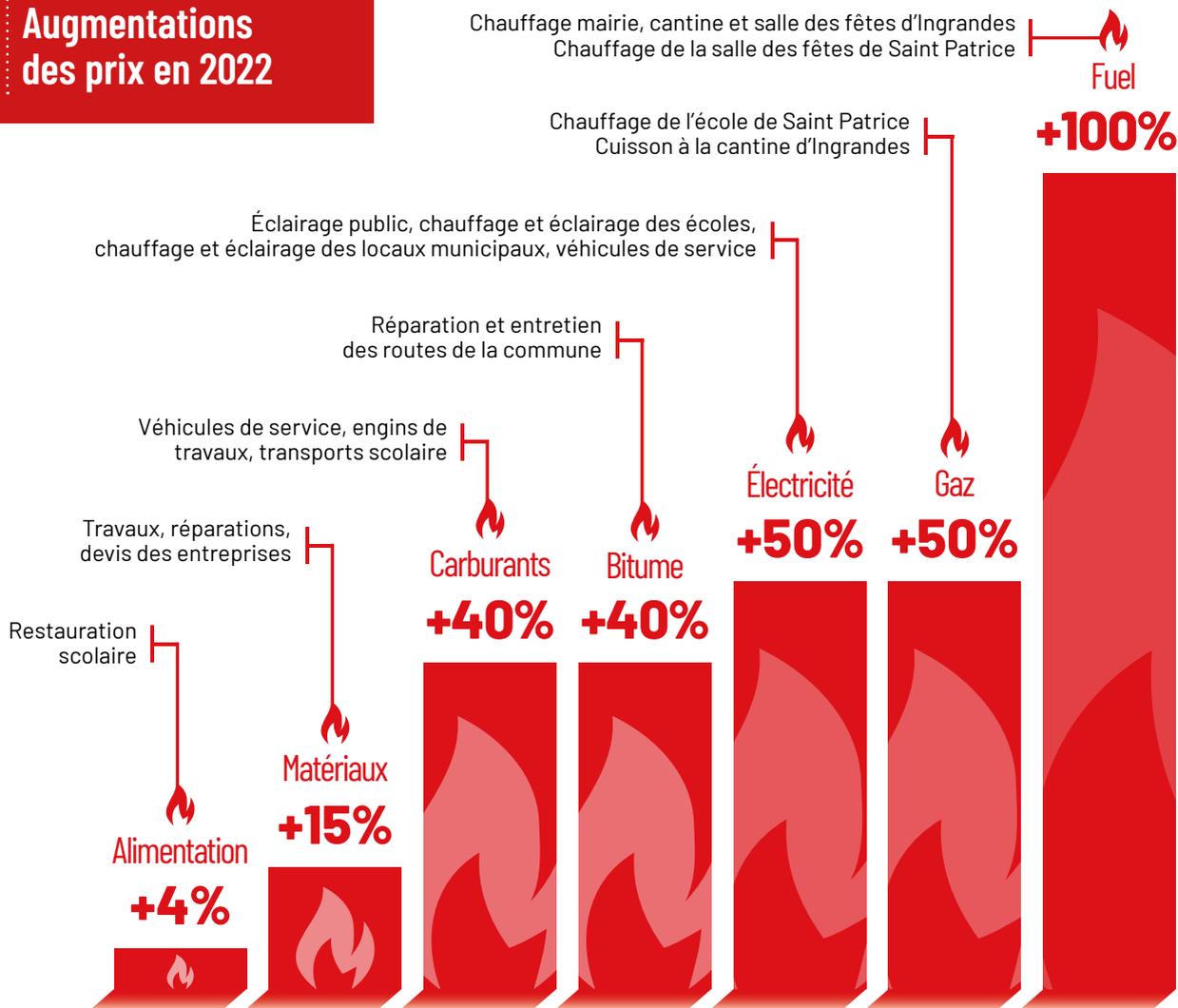
Notre réflexion nous amène à la constatation suivante : la commune de COTEAUX-SUR-LOIRE, c'est 3 écoles, 3 cantines, 3 salles des fêtes, 3 mairies et 3 cimetières.

Les charges correspondantes sont élevées par rapport à ce que supportent les communes de même taille.

C'est pourquoi nous aurons l'obligation de nous projeter vers une rationalisation de l'ensemble, pour l'avenir de notre commune.



Augmentations des prix en 2022





ANTENNE ORANGE - FREE

Quartier de Saint-Michel

Depuis quelques années, Orange avait installé, sur le château d'eau, une antenne nécessitant l'installation d'un tableau électrique au pied de celui-ci. Ce dernier n'était pas protégé malgré la présence d'une aire de jeux pour enfants à quelques mètres. Après plusieurs relances, Orange a enfin implanté une clôture pour protéger le site.

En début d'année, l'opérateur Free a également installé, sur le même site, une antenne dont le tableau électrique situé au pied du château a été sécurisé aussitôt.



TRAVAUX CHEMIN DES ARRAULTS

Lors de fortes pluies, une présence importante d'eau a été constatée au carrefour du chemin des Arraults - rue Cueille Cadot.

Pour la sécurité des usagers de la route, un regard a été implanté avec un busage rejoignant un fossé sur un terrain privé.



ENTRETIEN DES ROUTES

Au mois de juin 2022, les routes communales situées aux lieux-dits « la Cartelézère » et « le bourg des Galteaux » ont fait l'objet d'une réfection pour remédier au mauvais état des chaussées.

Les travaux ont été effectués par l'entreprise COLAS, dans le cadre d'un marché groupé géré par la CCTOVAL.

Pour faire face à la hausse significative des produits hydrocarbonés, d'environ 5 %, l'entreprise a utilisé, pour le revêtement, un enrobé à froid type Easycold (béton bitumeux à émulsion de bitume pour couche de roulement). Sa fabrication à froid réduit la consommation d'énergie. Le coût total des chantiers s'élève à 54 760,57 euros TTC.

Il faut savoir que ce même produit a été déjà utilisé il y a quelques années par la commune pour une réfection de routes et à ce jour aucun problème particulier n'a été constaté.

ENFOUISSEMENT DES RÉSEAUX ÉLECTRIQUES ET TÉLÉCOM

Les lignes électriques les plus anciennes sont à fils cuivre nus et sont plus fragiles aux intempéries.

Pour cette raison en juin 2022, il est prévu l'enfouissement du réseau électrique et télécom des rues des Tournes Bosses et de la Gatotière.

Cet enfouissement a trois aspects : esthétique, sécuritaire et environnemental.

Ce chantier est suivi et en partie financé par le SIEIL.





ACCESSIBILITÉ

Les établissements ouverts au public doivent être accessibles aux personnes handicapées.

Les établissements recevant du public (ERP) non conformes aux règles d'accessibilité doivent déposer les demandes d'autorisation de travaux ou de permis de construire de mise en conformité totale auprès de la Direction Départementale des Territoires (DDT).

Cette obligation fait suite à la fin du dispositif d'Agenda d'Accessibilité Programmée (Ad'AP) le 31 mars 2019.

De ce fait, la commune de Coteaux-sur-Loire a fait le nécessaire pour les établissements communaux qui n'étaient pas aux normes d'accessibilité.

Des dossiers ont été établis pour la bibliothèque Clos du Poète (création d'une rampe d'accès depuis la rue) et la mairie Coteaux-Sur-Loire (élimination de la marche à l'entrée des locaux et création d'un bureau d'accueil accessible à tous).

Ces dossiers ont été étudiés en commission départementale et ont été validés. Les travaux vont pouvoir être effectués.



RÉAMÉNAGEMENT PAYSAGER DU BELVÉDÈRE

Dans le cadre du projet de centre bourg du quartier de Saint-Michel et de la restauration de l'église et de ses abords réalisés en 2019, un aménagement du terrain en contrebas du presbytère et aux pieds du belvédère avait été envisagé pour valoriser ce site qui offre une vue magnifique sur la vallée de la Loire.

Ces travaux paysagers restés en attente pour des raisons budgétaires se sont concrétisés en 2022 avec le soutien financier de la Région.

Le terrain a été nivelé sur certaines zones pour permettre l'installation de 3 tables de pique-nique (mobiliers urbains écologiques en plastique recyclé, chaque table a permis le recyclage de 16300 stylos, sans entretien, une fabrication française garantie 20 ans) et de 2 terrains de pétanque.

Des rosiers ont été plantés pour délimiter la partie sud du terrain. Vous verrez que des poteaux en bois ont été installés. Ils sont destinés à recevoir des arbres fruitiers en espalier (poiriers, pommiers) à l'automne, période plus adaptée pour l'installation des végétaux ainsi que des rosiers liane le long du mur du château.

Le site reste volontairement très naturel.

Cet agencement se justifiait d'autant plus que le circuit vélo « Entre Loire et vignes », (pour rappel circuit reliant les communes de Cinq-Mars-la Pile, Langeais, Coteaux-sur-Loire, Benais, Bourgueil, Saint Nicolas de Bourgueil), passe devant le Belvédère.

Ce circuit vélo est d'ailleurs opérationnel depuis début juillet. Vous le reconnaîtrez grâce à ce logo apposé sur les panneaux de signalisation routière.



Nous espérons qu'il vous permettra de découvrir ou redécouvrir les différents paysages de notre région ainsi que ses sites historiques, de profiter d'une halte pique-nique au Belvédère et que les amoureux de la boule apprécieront ce nouvel équipement !





UNE FORÊT COMMUNALE : C'EST QUOI ?

Une forêt communale est un élément du patrimoine privé de la commune et aussi une composante du patrimoine forestier national, répondant à des enjeux d'intérêt général. La forêt domaniale, quant à elle, fait partie du domaine privé de l'État.

Qu'elles soient domaniales ou communales, les forêts publiques relèvent du régime forestier. Il est mis en œuvre par l'ONF (Office National des Forêts), qui assure une gestion multifonctionnelle de ces espaces naturels.

La forêt communale représente 1/6e de la forêt française, soit 2,9 millions d'hectares, soit 16% de la forêt française de métropole, répartis entre 14000 forêts communales.

C'est aussi 8 millions de m³ de bois récoltés chaque année, dont 85% vendus sur le marché (le solde étant récolté dans le cadre de l'affouage, droit de prendre du bois de chauffage dans une forêt communale).

La charte de la forêt communale précise les rôles et les interventions entre les collectivités propriétaires de forêts et l'ONF, en charge de leur gestion.

La forêt de Coteaux-sur-Loire s'étend sur une superficie de 505 hectares, la partie communale représente environ 480 ha qui sont gérés par l'ONF.

Elle est composée principalement des massifs des landes Saint-Martin, forêt de Rochecotte...

C'est une forêt constituée de feuillus et de pins.

Quel est le rôle de la forêt dans notre vie ?

La forêt remplit plusieurs rôles : elle produit du bois de construction et de chauffage, nous protège, nous accueille et embellit nos paysages. Elle offre abri et nourriture à de nombreuses espèces de faune et de flore. Par ailleurs, elle piège du gaz carbonique, responsable pour partie de l'effet de serre.

L'ONF, interlocuteur privilégié des communes forestières

En France, une commune sur trois est propriétaire de forêt. Partenaire privilégié des communes forestières, l'ONF œuvre à la gestion durable des forêts des collectivités dans le cadre de l'application du régime forestier et propose des prestations et services sur mesure.

Des missions de service public

Au profit des communes forestières, l'ONF met en œuvre le régime forestier, ensemble de principes visant à assurer la gestion et la conservation de la forêt. Dans le cadre de cette mission de service public, l'ONF intervient dans différents champs d'action.

La préservation du patrimoine forestier

L'ONF assure la surveillance de l'intégrité foncière du domaine forestier, la conservation des ouvrages et la protection des peuplements forestiers et des milieux naturels ainsi que la gestion de la faune sauvage et de la chasse.

À cette surveillance générale, s'ajoute l'exercice des pouvoirs de police judiciaire permettant de prévenir ou réprimer les auteurs d'infraction portant atteinte ou susceptibles de porter atteinte au patrimoine forestier de la collectivité. Dans les zones les plus exposées, l'ONF exerce une surveillance spécifique contre les incendies.

L'aménagement forestier

L'aménagement forestier est le document de gestion socle de la gestion durable des forêts communales. Il s'attache à concilier

différents enjeux : les orientations de gestion définies par la collectivité, ses contraintes budgétaires, les attentes des usagers (promenade, chasse, sport...) et les impératifs de protection de l'environnement (prévention des incendies, risques naturels et préservation de la biodiversité).

L'ONF assure l'élaboration et la mise en œuvre de l'aménagement forestier en partenariat étroit avec la collectivité propriétaire. Sur la base des objectifs fixés par la commune, l'ONF propose un programme annuel de travaux et de coupes.

La vente de bois

La récolte des bois répond aux orientations définies par l'aménagement forestier et aux besoins du marché. Une fois la destination des coupes (bois d'œuvre, bois énergie...), le type d'offre (bois sur pied, bois façonné...) et le mode de commercialisation (contrat d'approvisionnement, vente publique...) définis par les communes forestières, plusieurs tâches incombent à l'ONF :

- La désignation des arbres à couper conformément aux guides de sylviculture en vigueur
- L'organisation de la commercialisation
- La vente des bois
- La surveillance des coupes afin de veiller au respect de la propriété forestière et des clauses des ventes.





VOYAGE AU PAYS DE L'ARTISANAT D'ART, CHEZ DAVID VALENCE, «DE SECRETS EN TIROIRS»

Il était une fois un professeur de mécanique, ébéniste marqueteur d'excellence au pays de Rabelais. Profil atypique, pensez-vous !

David Valence, Vosgien d'origine, est passionné de dessin depuis l'enfance. Mais la pression familiale le pousse vers une formation en mécanique, plus « sérieuse ». Faut de pouvoir pratiquer le dessin d'art, il pratiquera le dessin industriel qui lui inculquera la précision. Cette formation le conduira vers l'enseignement technique. Mais cette activité ne le satisfait pas pleinement. Sur son temps libre, il dessine encore et toujours, se forme seul au travail du bois, apprend à en reconnaître les



différentes essences, s'adonne aux techniques de l'ébénisterie et à l'art de la marqueterie. Il quitte son poste d'enseignant pour se consacrer enfin à sa passion et exercer ce métier d'art qu'est l'ébénisterie avec une spécialité, la marqueterie, technique très ancienne qui trouve son origine dans la pratique de l'incrustation au début de l'antiquité égyptienne.

Après 40 ans dans les Vosges, il part vers l'ouest de la France. Séduit par la Touraine et son patrimoine culturel remarquable, il s'installe à Coteaux-sur-Loire en 2011 et y emporte son atelier « De Secrets en Tiroirs », signature évocatrice des tiroirs secrets dissimulés dans les meubles du 18ème siècle.

Dans son atelier, où senteurs boisées se mêlent à celles de la colle et du vernis, l'excellence est à l'honneur !

La marqueterie est avant tout un travail de patience, qui commence... par le dessin.

L'écoute et la connaissance du client pour comprendre ses sensibilités, être à même de créer une pièce unique en totale adéquation avec ses attentes et le lieu où elle trônera, sont essentielles.

La sélection des essences de bois, pour assurer le meilleur rendu et s'adapter au budget du client (le prix d'un m² de feuille de placage varie de 5 à 1500 € selon sa rareté) est délicate.

Connaissez-vous l'existence de l'ébène blanc (ébène albinos), cet arbre précieux d'Asie du Sud-Est ou encore d'Afrique ? Une essence de bois rare (1 arbre sur 100 000) qui se distingue par son veinage marqué de noir et de blanc cassé.

Après le dessin au crayon, la numérisation permettra d'obtenir un tracé d'une grande finesse qui garantira une découpe extrêmement précise afin de créer une marqueterie exceptionnelle.

Le papier sur lequel est reproduit le dessin sera ensuite disséqué au scalpel, pièce par pièce. Un vrai puzzle dont chaque élément sera positionné et collé sur un paquet de placage de l'essence choisie, pour permettre une découpe simultanée de plusieurs exemplaires si besoin.

Ce travail de découpe requiert une précision quasi chirurgicale. Certaines pièces font moins d'un millimètre ...

L'artiste placera et incrustera ensuite par collage chacune de ces pièces d'essences contrastées dans le bois qui sert de fond, lui-même finement découpé pour obtenir un



effet décoratif. L'ensemble sera poncé très finement, verni avant d'être livré à l'heureux élu.

De longues, longues heures de travail sont nécessaires à la réalisation de ces œuvres d'art : la conception et la réalisation de 3 tables gigognes ont demandé plus de 450 h de travail !

D'autres matières, comme l'os, l'ivoire, la corne, la nacre, les métaux plus ou moins précieux, ... pourront être ajoutées à ces vrais tableaux de maître, pour créer commodes, tables, coffrets à bijoux, archets, cigares, ... et même des bijoux. Car cet artisan ne cesse d'innover : il s'est lancé dans la micro-marqueterie sur bijoux en alliant la noblesse du bois aux métaux précieux, à la nacre et même à la fibre de carbone !

David Valence est bien un maître !

En décembre 2021, il a reçu des mains de Gérard Bobier, Président de la Chambre des métiers et de l'artisanat, la plus haute reconnaissance professionnelle de l'artisanat, le diplôme de maître artisan d'art ébéniste marqueteur !

Nous le remercions de nous avoir accueillis dans son atelier rue Dorothee de Dino et de nous avoir permis de partager quelques instants cette si belle passion !

— DAVID VALENCE

» 06 70 37 22 07

» <https://www.facebook.com/profile.php?id=100005489531545>



LES RESTOS DU CŒUR À COTEAUX-SUR-LOIRE, CHAQUE MERCREDI !

Les Restos du Cœur créés en 1985 par Coluche apportent chaque jour un réconfort et une aide alimentaire ou une aide à la personne aux plus démunis.

En Indre-et-Loire, 22 centres fonctionnent toute l'année avec un entrepôt départemental et 2 chantiers d'insertion. Près de 700 bénévoles sont sur le terrain et une vingtaine de salariés dans les chantiers d'insertion. Environ 1 300 000 repas sont distribués chaque année à plus de 200 000 adultes.

Mais certaines personnes trop éloignées des centres de distribution et sans moyen de transport adapté ne peuvent bénéficier des prestations de cette association.

Les Restos du Cœur ont donc souhaité se rapprocher de ces personnes en mettant en place des centres itinérants et ainsi couvrir ces « zones blanches ».

Un véhicule aménagé avec frigo et congélateur sillonnera le département et s'arrêtera dans les communes partenaires.

Coteaux-sur-Loire a répondu présent à ce projet en mettant à la disposition de l'association le site du Foyer Bonnet, quartier de Saint-Patrice. Nous avons évoqué dans notre dernier bulletin le démarrage de ce service courant mars, comme envisagé par les responsables. Mais la livraison et l'aménagement du camion ayant pris du retard, ce n'est que depuis le 8 juin dernier, que le centre itinérant a démarré sa tournée sur Coteaux-sur-Loire.

Retrouvez-le chaque mercredi après-midi, à 15h00, au foyer Bonnet, quartier de Saint-Patrice !



CAVITÉS 37

Cavités 37 est un service public spécialisé dans le recensement et la préservation des cavités souterraines et des falaises rocheuses, nombreuses sur le territoire du Val de Loire.

Depuis 1985, le syndicat intercommunal Cavités 37 vient en appui aux collectivités et aux particuliers pour toutes les problématiques en lien avec la stabilité et la gestion de ces structures naturelles si particulières.

Composée de topographes et de géologues, son équipe a pour mission d'effectuer les levés topographiques et les diagnostics géologiques des cavités souterraines du territoire afin de conseiller leurs propriétaires.

En cas de souci de stabilité ou d'entretien des caves et/ou coteaux, ceux-ci peuvent recevoir des conseils relatifs aux travaux à entreprendre. Ils peuvent également demander des conseils dans le cadre de la vente des biens.

L'intervention du géologue peut être demandée par simple courrier sur papier libre ou en téléchargeant la fiche de renseignement disponible sur le site internet.

Les tarifs pour une intervention :

- De 1 à 4 entrées 295.00€
- De 5 à 10 entrées 365.00€
- Au-delà de 10 caves ou carrières. Établissement d'un devis.

Cavités 37, en partenariat avec l'INERIS, établissement public spécialisé dans les risques, travaille sur la réalisation d'un nouveau guide technique pour expliquer simplement quels types de travaux sont adaptés à quelle problématique, et faire un état des lieux des écueils qui peuvent être rencontrés afin d'y prêter attention.

Un questionnaire accessible sur le site permettra de récolter des informations auprès des particuliers et/ou des collectivités ayant déjà mené ce genre de travaux à ce sujet.

<https://forms.office.com/r/XtWsbJ0QBk>



— **Informations supplémentaires**

- » www.cavites37.com
- » 19, allée de l'Impériale 37550 Saint-Avertin
- » 02 47 28 86 47
- » contact@cavites37.com



LA MOBILITÉ SOLIDAIRE AUX SERVICES DES HABITANTS, UNE RÉALITÉ DEPUIS QUELQUES MOIS

Dans les bulletins de janvier et juillet 2021, nous vous avons présenté le projet de mobilité solidaire piloté par l'association Familles Rurales.

Les territoires ruraux souffrent de la difficulté d'accès à la mobilité. Une grande diversité de publics : jeunes, seniors, parents isolés, familles en difficulté sociale, demandeurs d'emploi sont concernés.

Ce dispositif permet à des habitants rencontrant des difficultés pour se déplacer ponctuellement, de faire appel à des conducteurs bénévoles pour les emmener.

Pour notre commune, il a été lancé fin 2021, avec 6 bénéficiaires et 4 conducteurs bénévoles. 4 transports ont ainsi pu être organisés.

Vous pouvez rejoindre l'équipe de bénévoles ou vous inscrire pour bénéficier de ce service en contactant l'association Familles Rurales 37.

La demande de transport transite par la plateforme téléphonique gérée par la Fédération, tous les matins de 10h à 12h30, afin de mettre en relation habitant bénéficiaire et conducteur bénévole.

Ce transport fait l'objet d'une indemnisation kilométrique calculée à raison de 0,32 Euro par kilomètre parcouru.



— **Informations supplémentaires**

- » 07 66 52 68 91
- » 02 47 39 37 51





	Benais	Bourgueil	Côteaux sur Loire (St Patrice)	St Laurent de Lin	Savigné sur Lathan
Lundi	6h30 - 12h	14h - 17h	9h - 12h	Fermé	9h - 12h 14h - 17h
Mardi	6h30 - 12h	9h - 12h	Fermé	9h - 12h 14h - 17h	Fermé
Mercredi	6h30 - 12h	9h - 12h	14h - 17h	14h - 17h	9h - 12h
Jeudi	6h30 - 12h	14h - 17h	Fermé	9h - 12h	14h - 17h
Vendredi	6h30 - 12h	Fermé	Fermé	Fermé	Fermé
Samedi	6h30 - 12h	9h - 12h	14h - 17h	9h - 12h	14h - 17h
FERRAILLE	Tous les jours	2 ^{ème} samedi de chaque mois	2 ^{ème} samedi de chaque mois	1 ^{er} samedi de chaque mois	1 ^{er} samedi de chaque mois

Le public aura ainsi à nouveau l'occasion de s'informer et de s'exprimer l'année prochaine sur cet aménagement.

Les contributions permettront d'élaborer, ensemble, un projet partagé par le plus grand nombre, au bénéfice du Bourgueillois.



LA FIBRE ENFIN !

Nous l'attendions tous avec impatience pour bénéficier enfin d'un accès à Internet de qualité dont le besoin s'est fait encore plus sentir depuis 2 ans et l'apparition du Covid qui a modifié nos modes de vie et de travail (développement du télétravail ou de l'enseignement à distance, accès aux offres culturelles en ligne, maintien des liens familiaux malgré l'impossibilité des retrouvailles...)

Les retards accumulés dans le développement de la fibre sur notre territoire en ont énervés plus d'un.

Aujourd'hui, enfin, le déploiement de celle-ci est devenu une réalité pour un nombre important de nos concitoyens des quartiers de Saint-Michel et de Saint-Patrice.

264 foyers peuvent ainsi se raccorder depuis début mars dans le quartier de Saint-Michel et 129 dans le quartier de Saint-Patrice. Les travaux de déploiement se poursuivent ; ils permettront progressivement l'accès au haut débit pour les autres quartiers d'ici l'été, ou d'ici la fin de l'année pour l'essentiel des habitants.

Pour certains secteurs excentrés et isolés, il faudra sans doute attendre l'année 2023.

Si vous ne bénéficiez pas encore du raccordement, vous pouvez tester votre éligibilité et la date prévisionnelle de raccordement de votre secteur sur le site « val de loire fibre » rubrique « particulier ».

Une réunion publique s'est tenue au foyer Bonnet début mars sous la houlette du Responsable Commercial du syndicat Val de Loire Fibre pour apporter toutes les précisions nécessaires sur les modalités de raccordement individuel pour les habitants éligibles.

Les raccordements individuels se font par des armoires depuis lesquelles partent les branchements. Chaque armoire de rue alimente environ 350 logements.

DU CHANGEMENT DANS VOS DÉCHETS

Nouvelles modalités de collecte

En 2023, les modalités de collecte ainsi que les consignes de tri seront modifiées. En fin d'année, un courrier, en ce sens, vous sera envoyé par voie postale, afin de vous en informer.

Nouveau centre de tri

Depuis le mois de novembre, vos emballages sont désormais pris en charge par le nouveau centre de tri, doté des dernières performances de tri optique, situé au biopôle à St Barthélemy d'Anjou dans le Maine-et-Loire.

Nouveaux horaires de déchèteries

Depuis le 15 avril, les horaires de déchèteries ont été modifiés.

Attention de nombreux moteurs de recherche diffusent des horaires erronés. Les horaires du site Internet www.smipe-vta.net et les panneaux des entrées de déchèteries restent les plus fiables.

Les dernières informations officielles du SMIPE, à jour, sont toujours référencées sur notre site internet et sur notre page Facebook, n'hésitez pas à vous abonner.



- Pour mieux nous suivre
 - » www.smipe-vta.net
 - » Facebook (SMIPE VTA)

A85 - PROJET DU DEMI-DIFFUSEUR DE RESTIGNE

PUBLICATION DU BILAN DE LA CONCERTATION

Du 21 février au 25 mars 2022, une concertation publique a été engagée pour la création du demi-diffuseur de Restigné sur l'autoroute A85, au niveau de la commune de Coteaux-sur-Loire, en lien avec le Conseil Départemental d'Indre-et-Loire, sous l'égide de la Préfète d'Indre-et-Loire.

Vous avez été nombreux à vous renseigner et à contribuer à ce projet, via différents moyens.

Le bilan de la concertation a été rendu public par la Préfète d'Indre-et-Loire. Il est disponible auprès des collectivités et des communes concernées. Il est également consultable et téléchargeable sur le site du projet www.A85restigne.fr et sur le site de la préfecture : www.indre-et-loire.gouv.fr/Publications/Participation-du-public-aux-decisions-ayant-une-incidence-sur-l-environnement/

Des études détaillées, intégrant les apports de cette concertation publique, vont désormais être menées en suivant les orientations annoncées dans le bilan.

Le projet résultant de ces études sera présenté au public lors de l'enquête publique préalable à la déclaration d'utilité publique du projet.



Informations à connaître :

La fibre optique emprunte le même chemin que le câble téléphonique existant qui est la propriété de l'opérateur historique.

Si vous habitez un pavillon, la fibre est tirée de la rue, depuis un poteau (en aérien) ou des gaines techniques existantes (en souterrain).

Qui dois-je contacter pour être raccordé ?

Pour la commune, dix opérateurs peuvent vous proposer une offre. Si vous rencontrez un problème avec votre opérateur actuel, vous pouvez signer un contrat sans engagement avec un autre opérateur.

Une fois que vous aurez choisi et souscrit votre offre auprès d'un Fournisseur d'Accès à Internet (FAI), vous pourrez convenir d'un rendez-vous pour qu'un technicien intervienne à votre domicile, en général dans les 2 à 3 semaines.

En cas de difficulté de raccordement, l'opérateur informe Val de Loire Fibre qui analyse le problème et mandate une entreprise pour voir où se situe le problème et le régler (exemple fourreau bouché).

Le technicien ne se sert pas du fil de cuivre pour tirer la fibre mais d'un câble dédié au moyen « d'une aiguille ».

Il faut, avant la venue du technicien, avoir pensé au cheminement dans la maison. Le technicien ne percera pas de mur épais et ne posera pas de goulottes.

La prise optique est fixée au mur à côté d'une prise électrique.

Le technicien qui installe la fibre optique s'occupe-t-il, également, de l'installation de la box Internet et de configurer mes équipements (PC, tablette etc.) ?

L'installation de la box Internet et la configuration des équipements ne font pas partie de la prestation de raccordement final, mais peuvent être proposées en option par les FAI.

Quel est le coût d'un raccordement ?

Les frais de mise en service peuvent être offerts par votre FAI.

Toutefois, dans le domaine privé, si des travaux sont nécessaires pour raccorder la fibre (problèmes d'infrastructures indisponibles notamment) les coûts sont à la charge du propriétaire.

Quelle est la durée de l'intervention de raccordement ?

La durée d'intervention de raccordement varie de 2 h à 3 h selon la configuration de votre logement (prévoir une demi-journée).

Par où passe le câble de la prise terminale optique ? Qui décide de son emplacement ?

Il est recommandé de placer la prise terminale optique dans une pièce de vie afin de bénéficier au mieux du réseau WIFI.

Sur les conseils du technicien, vous déterminez le meilleur emplacement pour installer le plus discrètement possible la prise fibre. Le câble, de couleur blanche, peut cheminer le long des plinthes et des encadrements.

Peut-on avoir plusieurs prises optiques ?

Une seule arrivée optique est prévue par foyer. La distribution interne dans le logement se fait ensuite par des moyens filaires, WIFI ou CPL (Courant Porteur en Ligne).

Rappel:

ATTENTION AUX ARNAQUES !

L'arrivée de la fibre génère naturellement des sollicitations d'opérateurs commerciaux qui peuvent proposer de nouveaux services dédiés au très haut débit.

Néanmoins, cela attire aussi, malheureusement, des acteurs sans scrupule qui n'hésitent pas à usurper des logos d'opérateurs connus ou même d'institutions pour effectuer du démarchage illicite.

Il convient avant tout de rester vigilant, de ne pas donner suite à ce type de sollicitation non identifiée et de ne pas répondre aux propositions sans examen approfondi. En cas de doute, pas de précipitation, contactez votre fournisseur d'accès Internet, votre prestataire télécom ou encore Val de Loire Numérique.



DÉPARTS, ARRIVÉES !

Fabienne AUBERT a commencé à travailler à la cantine de Saint-Patrice le 1er janvier 2015.

Pendant 7 ans elle occupera le poste de cantinière aux côtés de Laurence VINCENT puis d'Alexandra POURNIN.

Elle a su faire preuve d'une grande pédagogie envers les enfants tout au long de ces années pour leur faire découvrir et apprécier différents aliments.

Ayant décidé de se lancer dans une autre activité, Fabienne a quitté le commune le 29 avril dernier.

Les enfants ont souhaité lui témoigner leur affection et lui dire au revoir en lui remettant notamment un livre de dessins, particulièrement chargé d'émotion.

Philippe et Eric,

2 employés communaux bien connus dans le quartier de Saint-Michel ont entretenu nos espaces verts, ont fauché les bas-côtés de nos chemins et routes, ont comblé les trous en formation, ont réparé et entretenu nos bâtiments communaux, ont soutenu la mairie dans la gestion et l'organisation de ses événements !

Ils ont quitté la commune début 2022 ! Après 17 ans de service à Coteaux-sur-Loire, Philippe CHAUVIN s'est rapproché de son domicile en intégrant l'équipe communale de Cinq-Mars-La-Pile. Éric COCHAIN quant à lui, après 12 ans consacrés à la commune, est tout simplement parti fin février... à la retraite !

Un grand merci à tous et surtout une bonne poursuite dans vos activités !

Bienvenue à Maxime BONNIN arrivé dans l'équipe de Guillaume BELLANGER pour l'entretien quotidien de notre commune ainsi qu'à Françoise BAILLY, cantinière, qui remplace Fabienne AUBERT.





ÉVÉNEMENTS



17ÈME ÉDITION DU FESTIVAL DU JAZZ, SUR COTEAUX-SUR-LOIRE

Le 6 février dernier, lors de deux séances à la salle des fêtes du quartier de Saint-Michel, le Charlye Dream 5tet arrivé « d'on ne sait z'ou », nous a transportés dans un voyage musical au pays du jazz en interprétant des airs et des chansons qu'on adore !

Tantôt tristes, tantôt gaies, les musiques de la belle époque s'enchaînent, avec, sur scène, 5 gentlemen qui ont su faire danser les cœurs et swinger les pieds ! Une balade jazz fort appréciée par les amateurs !

Rendez-vous est pris pour l'année prochaine, même période, pour une nouvelle édition !



CONCERT COMMENTÉ À L'ÉCOLE VINCENT GÉRARD

Le vendredi 1er avril au matin, au foyer Bonnet, les 80 élèves ont pu découvrir le jazz américain très rythmé des années 30 avec une belle démonstration de claquettes.

Une initiation à la musique américaine des belles années pour, qui sait, révéler de futurs artistes !



2ÈME ÉDITION DE NATURE EN FÊTE, 22 MAI 2022

Encore une fois jardiniers amateurs comme avertis se sont retrouvés à l'occasion de ce troc de plantes, pour échanger plants de fleurs, légumes, herbes aromatiques, revues de jardinage, trucs et astuces pour combattre les plantes invasives, améliorer la production de tel ou tel légume, protéger les jeunes pousses des escargots et limaces sans utiliser de produits nuisibles pour notre environnement...

Un moment d'échange toujours très convivial pour enrichir son jardin sans déboursier un centime et partager un plaisir commun, celui du jardin ! Avec pour seul principe : l'échange ! Vous amenez quelques plantes, graines de votre jardin et vous repartez avec quelques autres variétés provenant d'un jardin ami...

À cette occasion, la commune a également accueilli de nombreux exposants et créateurs locaux dont l'activité est en rapport avec la nature : sculpture bois, bijoux en

pierres naturelles ou créés à partir de perles recyclées, confection textile florale, fleurs séchées, poterie, savons naturels, fleurs origami, huiles essentielles, confitures, pépiniériste, apiculteur...

Des ateliers proposés par Familles Rurales, le SMIPE, Graines de Loire nous ont permis de mieux comprendre les enjeux du développement durable et d'apprendre quelques gestes pour protéger notre environnement comme recycler de vieilles chaussettes pour en faire des éponges efficaces.

Les deux expositions prêtées par Mission Val de Loire et le Syndicat mixte du bassin de l'Authion et de ses affluents, présentées lors de cette journée, ont permis aux visiteurs de découvrir les jardins du Val de Loire et de se familiariser avec les espèces envahissantes, faune et flore, présentes sur notre territoire.

Les majorettes « Les Roses de Saint-Michel » ont animé l'après-midi avec une belle démonstration de leurs différentes chorégraphies !

Une très belle journée, appréciée de tous !



8 MAI

Les élèves de l'école Vincent Gérard, accompagnés de leurs enseignants, se sont associés à la cérémonie du 8 mai, en particulier en participant aux « flammes de l'espoir » en hommage aux soldats morts pour la France pendant les guerres de 1914-1918 et 1939-1945.





LA VIE CULTURELLE S'INSTALLE À LA MÉDIATHÈQUE DES COTEAUX

La vie dans une bibliothèque passe nécessairement par des animations, c'est pourquoi la Médiathèque des Coteaux diversifie son action culturelle en offrant régulièrement des activités inédites.

C'est ainsi que le 5 mars 2022, une dizaine d'enfants de notre commune, âgés de 8 à 14 ans, a pu jouer les cinéastes sous la direction d'un animateur de la Direction du livre.

La table Mash UP, mini station de mixage permettant de réaliser un court métrage sur un thème choisi dans des cartes, n'a bientôt plus eu de secret pour eux, et très vite l'imagination et la créativité se sont mises en marche pour réaliser leur scénario.

En mai, la très belle exposition sur les insectes « **Minuscule Multitude** » prêtée par le Parc Naturel Régional Loire Anjou Touraine, a pris place dans la salle intergénérationnelle ; les écoliers et les visiteurs de la Médiathèque en ont été ravis.

Une petite fourmière a apporté un complément d'information en direct sur la vie des insectes et a passionné petits et grands, pendant qu'une vidéo expliquait le cycle de vie d'un papillon. De quoi susciter des vocations d'entomologiste.

La ludothèque, quant à elle, prend ses aises à la médiathèque et s'installe chaque dernier samedi du mois entre les livres et les BD, de 10h à 12 h : parents et enfants engagent des parties endiablées en retrouvant avec bonheur les jeux de Maryline, de l'association « **Et si on jouait** ». En mai et juin la ludothèque s'est invitée dans le jardin du Clos du Poète avec ses jeux d'extérieur.

Vous noterez que l'heure des enfants aura lieu dorénavant au Clos du Poète, tous les deux mois, le mercredi, et sera toujours annoncée via panneau Pocket et des flyers.

Ce site est en passe d'être dédié à la petite enfance.

Encore des projets pour le deuxième semestre :

En octobre-novembre, venez admirer une exposition patchwork.

Une quinzaine du livre graphique et du manga suivra et viendra mettre en lumière ces nouveaux et déroutants modes d'expression.

Enfin, les nuits de la lecture 2023 du 19 au 22 janvier, vont vous faire peur !

Le thème de la peur traverse la littérature et nous invite à explorer toutes les formes de narration, tous les formats de lecture qui traitent de nos effrois intimes et collectifs face aux crises que nous traversons, en particulier la nuit.

Frissons garantis !



SORTIR



LES RENDEZ-VOUS À NE PAS MANQUER !

Planning des manifestations communales programmées au second semestre 2022.

Fête nationale du 14 juillet 13-juil.

Site du gymnase, quartier de Saint-Michel

- 18h30 apéritif offert par la mairie
- 19h30 pique-nique sorti du panier et/ou vente de fouées sur place,
- 21h00 Musique-Bal,
- 22h30 feu d'artifice

Soirée moules frites 27-août

Organisé par Ingrandes animations

- tél.: 02 47 96 91 77

Foire de la Saint-Michel 24-sept.

Exposants de 9h00 à 19h00

- nombreuses animations, fête foraine, restauration, buvettes,
- fanfare Dix-de-Der à 19h
- feu d'artifice vers 21h30

Troc de plantes 16-oct.

Foyer Bonnet, quartier de Saint-Patrice

- 10h00-13h00

Commémoration 11-nov.

- 10h00 Saint-Michel
- 10h30 Ingrandes
- 11h00 Saint-Patrice suivi du pot de l'amitié au Foyer Bonnet

Repas des Anciens 20-nov.

Sur inscription (voir le bulletin d'inscription, colis ou repas, à l'intérieur de ce bulletin)

Marché de Noël 03-dec.

Place de l'église et salle des fêtes, quartier d'Ingrandes (pour les exposants, bulletin inscription sur le site de la commune de Coteaux-sur-Loire)

- 14h00 à 21h00
- Concert de musique classique à 15h00 dans l'église, suivi de la chorale des enfants et du passage du Père Noël.



LES INSECTES, CES PETITES BÊTES QUI DOMINENT LE MONDE

ILS SONT TOUT PETITS, MAIS ILS PÈSERAIENT 300 FOIS PLUS QUE L'HUMANITÉ. IL FAUT DIRE QU'ILS SONT INCROYABLEMENT NOMBREUX. S'ILS SONT AUSSI NOMBREUX, POURQUOI PRENDRE LEUR DÉFENSE ?



Parce qu'ils sont indispensables à l'équilibre de la vie sur la terre et à l'économie de tous les pays.

Parce qu'ils sont menacés : 40 % des espèces seraient en voie d'extinction.

Il faut dire que les espaces naturels, qui sont leur lieux de vie privilégiés sont concurrencés par l'artificialisation des sols (bâti-ments, parkings...), et que l'industrie chimique fournit depuis plus d'un siècle des armes de destruction massive, qui ne sont pas toujours utilisées avec discernement, c'est le moins qu'on puisse dire !

C'est regrettable, car si 1 % des insectes sont des très sales bêtes (cela existe aussi chez les humains), les 99% restant ne sont pas gênants pour l'humanité. De toutes façons, tous ont leur utilité.

Il y en a de toute sorte, avec des modes de vie très différents, par exemple :

LES POLLINISATEURS

Le terme de pollinisateurs fait d'emblée penser aux abeilles. Ce n'est qu'en partie vrai, il faut aussi considérer les papillons, les bourdons, les fourmis, les mouches...

Ces insectes transportent le pollen de fleur en fleur, et fécondent ainsi les plantes de la même espèce, qui sans cela ne donneraient pas de fruits ou de graines.

Selon le ministère chargé de l'Écologie, 35 % de ce que nous mangeons dépend de l'action des insectes pollinisateurs. c'est dire à quel point l'espèce humaine est dépendante des insectes.



— Lire la brochure :

- » www.ecologie.gouv.fr/sites/default/files/11003_brochure-32p-Rencontre-avec-pollinisateurs_web_planches.pdf



La protection des pollinisateurs est donc une priorité, y compris en milieu rural. Chaque geste compte.

Il y a heureusement plus de 11 000 ruches dans le département, mais les abeilles sont sujettes aux parasites (le varroa) et aux pesticides. Les populations sont donc fragiles. C'est dans ce contexte que l'école Vincent Gérard a élaboré un projet et une ruche pédagogique. Cette ruche n'a pas pour objectif de produire du miel, mais de sensibiliser les enfants au travail et à l'importance des abeilles.

LES DÉTRITIVORES

Comme leur nom l'indique, ils mangent des débris constitués par les carcasses d'animaux ou les débris végétaux. Ils nettoient et en même temps transforment les matières

organiques en composés assimilables. Leur importance est primordiale pour la santé publique (ils nettoient avant que des maladies ne se développent) et la composition des sols et des forêts.



Ils ne sont pas toujours de bonne compagnie, surtout autour d'un barbecue, mais ils ont leur importance.

MANGER ET ÊTRE MANGÉ

Les insectes peuvent même servir de nourriture pour les humains, cela se pratique couramment dans d'autres continents. Probablement un jour servira-t-on des saute-elles grillées à la cantine des écoles, pour le plus grand plaisir des enfants.

Par exemple, les vers de farine sont autorisés à la vente par l'Union Européenne pour être consommés par la population. Il paraît qu'une fois grillés, ils ont le goût de chips. Essayez et dites-nous.



Ils sont également une source de nourriture de premier plan pour les oiseaux, qui ont aussi besoin qu'on les aide.

Bref, tant qu'il y a des insectes en nombre suffisant, tout le monde est content (sauf quand il s'agit de moustiques).

LES INSECTES SONT UTILES, C'EST INDENIABLE. QUE PEUT-ON FAIRE POUR EUX ?

On peut commencer par éviter de les embêter et de les éliminer sauf quand la nuisance est sérieuse (frelons asiatiques par exemple). On peut aussi les aider.

■ En saison d'activité,

du printemps à l'automne, ils ont besoin d'un habitat sûr et nourricier. Plutôt que tondre tout le terrain autour de la maison, il est très efficace d'en laisser une partie, même modeste, en prairie naturelle. Non seulement des fleurs pourront se développer : **marguerites, boutons d'or, orchidées sauvages, mais les butineurs, papillons abeilles et autres, vont fréquenter le jardin.**

Accessoirement, les oiseaux viendront en manger une partie. Cela favorise la biodiversité.

Ce qui est vrai pour le jardin l'est aussi pour les espaces publics.

Au lieu de faucher les accotements et les délaissés au plus ras, ce qui ne sert à rien du point de vue de la sécurité ou de l'esthétique, on peut limiter les tontes. Les pollinisateurs ont la possibilité de se nourrir sur des végétaux qui ont le temps d'arriver à maturité. Un autre avantage pour la collectivité -et non des moindres- est la diminution importante du coût des campagnes de fauchage.

■ En hiver,

en leur offrant des lieux d'hébergement et de reproduction, appelés **hôtels à insectes**.

Chaque espèce a sa préférence : le sable, les feuilles mortes, les tiges creuses, les bûches...

Un bon site de reproduction comblera plusieurs matériaux, de façon à convenir à plusieurs espèces.

Évidemment, on évitera de peindre le tout avec une lasure insecticide !



LES AMANDIERS DE CALIFORNIE

Il y a une dizaine d'années, c'était la panique en Californie : les pollinisateurs étaient devenus trop peu nombreux pour féconder les amandiers.

En cause, l'utilisation massive de pesticides (recherche de rendement oblige) et la monoculture, qui a réduit la biodiversité et donc le nombre d'espèces de pollinisateurs.

Il a fallu faire venir des ruches, y compris d'Australie (beaucoup ont été décimées), tout cela pour que la production d'amandes soit principalement envoyée en Chine.

Aujourd'hui, pour raison de changement climatique, il n'y a plus d'eau et la Californie arrache ses amandiers.

Difficile de faire pire !





DES NOUVELLES DE NOS ÉCOLES

L'ANNÉE S'EST AVÉRÉE ENCORE BIEN CHAOTIQUE ET A ÉTÉ PERTURBÉE PARTICULIÈREMENT À LA FIN DU 1ER TRIMESTRE ET PENDANT LA 1ÈRE PARTIE DU 2ÈME TRIMESTRE.

En effet, le variant omicron de la Covid 19 n'a pas épargné les écoliers, leurs enseignants et les personnels communaux travaillant dans les écoles, entraînant des fermetures de classes ou des absences des enseignants dont le remplacement ne pouvait pas toujours être assuré par les services de l'Éducation Nationale.

Les enseignants n'en ont que plus de mérite d'avoir mené à bout leurs projets, pour le plus grand bonheur des enfants.

ÉCOLE PROUST : À LA DÉCOUVERTE DES ÉLÉMENTS

Les élèves de MS/GS ont finalisé la toile collective sur le thème de la rivière qui sera exposée en Haute-Loire très probablement sur la commune de Chilhac, dans les gorges de l'Allier.

Les résultats ont été communiqués la semaine du 13 juin.

Finalisation du projet Classe eau pour les élèves de MS/GS avec la visite de la pisciculture des Essards pour observer le cheminement de la rivière jusqu'aux bassins d'élevage des truites, les différentes étapes du grossissement des truites et leur alimentation et pour pêcher des truites.

En PS, étude des matières et des déchets à travers les sens avec l'intervention du SMIPE, et plantations en petits pots.

Pour tous les élèves, journée à la ferme La Cabrett' Du Viornay pour traire les chèvres et fabriquer du fromage.





FACE À LA MER... À L'ÉCOLE PINSON

Les 59 élèves de **GS, CP et CE1** des écoles de Coteaux-sur-Loire ont préparé depuis plusieurs mois leur classe de mer à Préfailles (44) du 4 au 6 mai avec leurs enseignantes.

Grâce à des conditions sanitaires favorables, et pour le plus grand plaisir des enfants, il a été possible de renouveler ce voyage qui avait eu lieu il y a 4 ans. La mairie de Coteaux-sur-Loire, l'APE et la coopérative ont généreusement participé au financement de ce séjour tant attendu.

Pour beaucoup d'entre eux, ce fut une première expérience de partir comme des grands ! Goûter à la vie de classe dans un lieu peu habituel était une chance et une nouveauté.

L'objectif principal était de participer à la vie de groupe et devenir autonome. Il a fallu s'organiser dans des chambres, préparer et s'occuper de sa valise.

Les enfants ont expérimenté la force des marées en collaborant dans la construction d'un barrage et d'un château de sable.

Ils ont observé et prélevé des espèces marines vivant dans les rochers tout en respectant l'environnement. Ils ont fabriqué des cerfs-volants qu'ils ont pu faire voler sur la plage...

Les trois jours se sont terminés par une inoubliable rencontre avec Barberousse ; les petits moussaillons de Coteaux-sur-Loire l'ont aidé à retrouver son trésor perdu.

Autant de souvenirs à raconter parmi quelques grains de sable dans les valises.



ENFANCE

QU'EST-CE QU'UN APISCOPE ?

Une ruche pédagogique avec des parois transparentes comme des fenêtres qui s'ouvrent vers un autre espace de vie.

À quoi ça sert ?

Cela permet d'observer en toute sécurité les abeilles dans leur lieu d'habitation. Découvrir leur mode de vie, comprendre le rôle de chaque abeille, assister aux naissances et voir les évolutions d'une ruche.

Pourquoi les abeilles ?

Les abeilles sont essentielles pour la biodiversité et la vie en général.

Les enfants peuvent donc comparer maintenant le fonctionnement de deux types de colonie, abeilles et fourmis.

Quel intérêt pour la commune ?

Créer du lien entre l'école et la commune. Des expositions pourraient être proposées en lien avec la médiathèque. Les autres écoles pourraient aussi venir observer les abeilles et bénéficier d'une présentation par les plus grands.

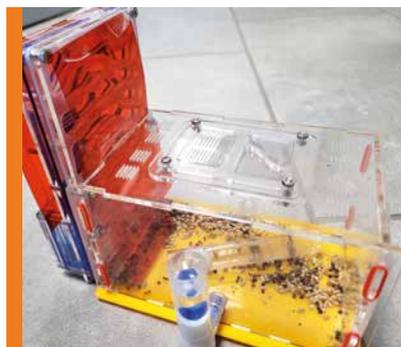
De plus, la salle étant aussi utilisée par d'autres personnes et associations, cela permettra de créer des relations entre l'école et son environnement proche, les élèves pouvant venir expliquer leur démarche ainsi que le fonctionnement de l'apiscope.

C'est une installation pédagogique qui profitera à toute la commune.



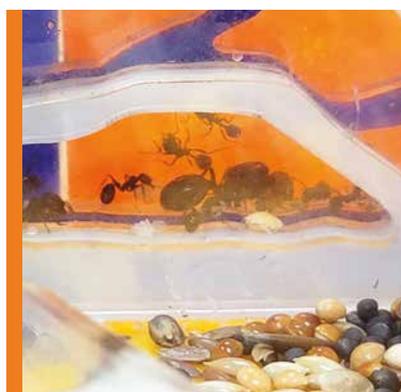
OPÉRATION INSECTES À L'ÉCOLE VINCENT GÉRARD

Ce projet a démarré en septembre avec l'idée de l'installation d'un apiscope puis d'une fourmilière dans l'école.



La fourmilière, arrivée la première, reçoit une espèce de fourmis appelée Messor Barbarus. **La reine a rapidement pris possession des lieux et a commencé à pondre.**

Aujourd'hui, notre colonie est florissante et ne demande qu'à grandir. Ces formicidés ont été partie prenante de l'exposition insectes de la médiathèque.



Quant à l'apiscope, il a été installé sur la commune dans la salle intergénérationnelle, en liaison avec la mairie.



INFO DE DERNIÈRE MINUTE:

L'école vient d'être labellisée E3D niveau 1 : École en Démarche de Développement Durable par l'Académie Orléans-Tours, le diplôme sera remis au Forum E3D qui aura lieu en septembre à Tours.



L'ALSH

LA MAJORITÉ DES HABITANTS DE LA COMMUNE, SURTOUT S'ILS ONT DES ENFANTS, CONNAISSENT L'ACCUEIL DE LOISIRS IMPLANTÉ À CÔTÉ DE L'ÉCOLE PINSON - QUARTIER DE SAINT-MICHEL.

Mais un petit historique et quelques précisions sur ses missions et son rôle au sein de notre commune peuvent être intéressants.

L'association a été créée le 1 août 2003 sous le nom d'Association Familles Rurales de Saint-Michel-sur-Loire et ses environs.

Des parents d'élèves du Regroupement Pédagogique « Les Essards / Saint-Michel » se sont alors investis pour créer une garderie périscolaire qui deviendra un centre de loisirs à partir des vacances de la Toussaint et fonctionnera 5 jours par semaine ainsi que pendant les vacances.

Cette démarche avait été entreprise à la suite d'un questionnaire réalisé, à l'initiative de la commune, auprès des parents pour évaluer leurs besoins.

C'est ainsi qu'est né le centre de loisirs devenu par la suite « accueil de loisirs sans hébergement », dénomination officielle de ce type de structures.

En 2014, après d'importants travaux d'agrandissement et de mise aux normes, indispensables pour que la structure ait l'autorisation de fonctionner et financés par la Commune de Saint-Michel-sur-Loire, le Département, la Région et l'État, le « Centre de loisirs » comme il est souvent désigné, s'est réinstallé dans un bâtiment fonctionnel et agréable, répondant aux normes d'hygiène et de sécurité obligatoires pour obtenir l'agrément des services de Jeunesse et Sports.

Depuis la création de Coteaux-sur-Loire, l'accueil de loisirs a vu ses effectifs croître chaque année, preuve qu'il répond aux besoins des parents qui travaillent le plus souvent en dehors de notre territoire.

Au fil des années, grâce au dynamisme de l'équipe d'animation, de sa directrice

et à l'accompagnement des parents impliqués dans l'association, « Familles Rurales », l'ALSH est devenue une association phare de notre commune, investie à la fois dans l'accueil périscolaire sous compétence communale, dans l'accueil des mercredis et des vacances scolaires sous compétence de la CCTOVAL, mais aussi dans de nombreux projets au profit de tous les enfants de la commune.

Si pour la partie périscolaire, les arrivées échelonnées et l'organisation des transports scolaires rendent difficile la mise en place d'activités spécifiques, les enfants disposent de pléthore de jeux de société, de jeux de dinette, de voitures, de legos, Kapla, Playmobil et des feutres de compète à en faire pâlir plus d'un.

Et puis avant ou après une journée d'école bien remplie, n'ont-ils pas le droit d'être juste là à jouer, rire, se chamailler... Ne rien faire?

L'équipe est attentive aux besoins physiologiques des enfants, il peut arriver qu'un enfant arrivant à 7h, s'endorme au dortoir jusqu'à 8h.

Dans le cadre de l'extra-scolaire, les projets sont également nombreux et particulièrement motivants pour petits et plus grands.

Découverte de l'univers d'Harry Potter, sous toutes ses formes (potions, quidditch et l'univers de la magie, de l'imaginaire) ou du monde merveilleux de Disney, découverte des 5 continents au travers de contes, chants et activités liées à ce thème.

Pendant les vacances d'été, programme d'activités diverses et variées (Bubble foot, Laser Game, Escape Game, volley ball, archerie, tir, observations des étoiles avec un intervenant planétarium, initiation à la BD, sortie bouchcraft, vannerie, jardinage, jeux d'eau, jeux de société, sports, balades, lecture... farniente et repos) tout cela offrant des journées inoubliables.

Au-delà de ces missions, l'association s'investit dans des activités annexes pour les enfants, danse, initiation au théâtre, initiation aux sports, mais également dans la vie de la commune, buvette et restauration pour Nature en Fête, buvette lors des festivités du 13 juillet, animation de la kermesse avec l'APE, spectacle danse et théâtre, soirées patinoire, loto, Halloween, vide penderie, marché de Noël, vente de décors de Noël et sapins.

Bien entendu, le fonctionnement d'une telle structure nécessite des financements importants.

Ceux-ci sont assurés par les participations des familles, de la CAF et de la MSA, de l'UDAF (Union Départementale des Associations Familiales) et du FONJEP (Fonds de Coopération de la Jeunesse et de l'Éducation Populaire) qui permet de financer les projets.

Ces financements sont complétés par les subventions de la CCTOVAL pour le service extrascolaire et celles de la commune qui outre la mise à disposition des locaux attribue une subvention d'équilibre pour le service périscolaire.

Pour répondre encore davantage aux besoins et aux attentes des jeunes et de leurs parents, l'ALSH conçoit un nouveau projet à partir de septembre 2022 : l'ouverture d'un accueil ados le mercredi après-midi pour les élèves de 6ème uniquement (places limitées, infos auprès de la directrice).



HORAIRES D'OUVERTURE DE L'ACCUEIL

L'accueil de loisirs (mercredis et vacances) est ouvert :

- les mercredis en période scolaire de 7h00 à 18h30
- du lundi au vendredi en période de vacances scolaires de 7h00 à 18h30

L'accueil de loisirs périscolaire :

- du lundi au vendredi en période scolaire de 6h50 à 8h50 et de 16h20 à 18h50



– Pour tout renseignement :

- » <https://association-fr-st-michel-sur-loire.portail-defi.net/>
- » <https://www.facebook.com/clsh.famillesrurales>
- » 1 route de Langeais Saint-Michel-sur-Loire 37130 Coteaux-sur-Loire
- » 02 47 96 38 83
- » 07 80 97 73 05
- » alsh.arcenciel@famillesrurales37.org





NOS ASSOS



“Les P'tits Sourires”

ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES « LES P'TITS SOURIRES »

L'association des parents d'élèves du groupe scolaire de Coteaux-sur-Loire est une association indépendante et à but non lucratif (loi 1901). Elle organise des événements extra-scolaires dans le seul but de récolter de l'argent afin de financer une partie des projets scolaires organisés par les équipes pédagogiques. Cela permet de diminuer la participation financière des parents.

LES ACTIONS MENÉES (2021/2022) :

- Octobre : **vente de fromages et de charcuterie**
- Novembre : **stand sur le marché de Noël**
- Décembre : **vente de brioches**
- Mars 2022 : **vente de chocolats de Pâques**
- Avril 2022 : **vente de fromages et de charcuterie**
- Mai 2022 : **vente de brioches**
- 18 juin : **kermesse des écoles**

Toutes ces actions nous ont permis :

- de participer à hauteur de 20€ par enfant pour le projet « classe découverte à Préfaïlles » de l'école Marguerite et Louis Pinson (quartier de Saint-Michel)
- de participer à hauteur de 15€ par enfant pour les projets et sorties pédagogiques des écoles Jean-Noël Proust et Vincent Gérard (quartier d'Ingrandes et de Saint-Patrice)

Soit un montant total de 2 925€

De nouvelles actions sont envisagées dès la rentrée de septembre pour l'année scolaire 2022/2023.

N'hésitez pas à nous suivre sur Facebook afin de connaître nos prochaines ventes et nos actualités !

Si vous souhaitez plus d'informations afin de **participer aux actions de l'APE**, CONTACTEZ-NOUS ! C'est simple, sans aucune contrainte et vous profiterez de la bonne humeur et la motivation de toute l'équipe !

LE BUREAU

- Maddy CHABOT ROBERT, Présidente
- Maryline BENOIST, Secrétaire
- Laetitia POUILLOUX, Trésorière
- Membres actifs : Mickaëla AMRAN, Laëtitia BOUCHER, Pauline BOURIGAULT, Valène BOURIGAULT, Julien CHARBONNIER, Isabelle DUBALLET, Charlene GEORGET, Pauline LE DISCOT.



Renseignements

- » Facebook : « APE Les P'tits sourires »
- » ape.ptits.sourires@gmail.com
- » 06 73 85 56 10



9 Juillet : BALADE MOTOS

Amis motards, la 2ème édition de notre balade motos aura bien lieu ! Ouvert à tous les habitants et non habitants de Coteaux-sur-Loire ! (tracé en cours de finalisation, café d'accueil, pause prévue et soirée fouées au retour)

Renseignements et préinscription auprès de Sylvain au 06 72 70 69 48. **Attention places limitées.**

10 Juillet : FÊTONS LES VACANCES !

Suite à vos retours très positifs, nous renouvelons l'opération ; elle sera ouverte à TOUS, habitants de Coteaux-sur-Loire, amis, famille... **Venez nombreux !**

Les jeux et structures gonflables seront gratuits, seules la pêche à la ligne et la buvette (boissons et glaces) vous demanderont de sortir quelques pièces...

Les autres dates :

Samedi 24/9 : Nous serons bien entendu présents au côté du SMTT pour la buvette de la Saint-Michel.

Samedi 26/11 : Nous espérons pouvoir réaliser notre repas de fin d'année !!!

Enfin, nos jeunes recrues **préparent une animation pour les jeunes et moins jeunes** pour l'automne ; tenez-vous prêts !

N'oubliez pas le prêt de matériel possible aux habitants du quartier de Saint-Michel (tables, bancs, vaisselles, jeux...).

Contactez Anna au 06 79 12 48 41



Nous contacter et se tenir informé :

- » cdf.stmichelsurloire@gmail.com
- » Virginie TREGRET
06 73 43 64 37
virginie.lancement@gmail.com

Abonnez-vous à nos pages pour suivre notre actualité !

- » facebook : @comitedesfetes-desaintmichelsurloire
- » instagram : stmichelsurloire

L'AGENDA DU COMITÉ DES FÊTES DE SAINT-MICHEL-SUR-LOIRE

Nous souhaitons remercier **Alain LE DU** de son investissement comme président du comité durant de nombreuses années. **Alain quitte ses fonctions mais reste dans l'association. Nous sommes également heureux d'accueillir de jeunes recrues. Bienvenue à Marcelin et Rémy dans notre équipe ! Il n'est jamais trop tard pour nous rejoindre ! Contactez-nous !**

LE NOUVEAU BUREAU :

- Virginie TREGRET, Présidente
- Daniel PUJOLLE, Trésorier
- Anna JOUAN, Secrétaire
- Membres actifs : Nathalie TOUZARD, Alain LE DU, Sylvain TREGRET, Marcelin CHATENET, Rémy PIRRAULT.



CSL² COTEAUX-SUR-LOIRE CULTURE, SPORTS ET LOISIRS

Avec l'allègement des mesures sanitaires, l'association CSL² a pu reprendre l'ensemble de ses activités

- **Le cercle des jeux**, tous les mardis après-midi à partir de 14h30 à la salle intergénérationnelle du quartier de Saint-Patrice
 - » contact : **Joëlle**
au **02 47 96 98 37**

le dernier mardi de chaque mois au Clos du Poète, quartier d'Ingrandes

 - » contact : **Elisabeth**
au **06 17 49 19 00**
- **Calligraphie**, deux samedis par mois de 9h à 12h à la salle intergénérationnelle ; 75 € le trimestre, une séance découverte gratuite.
 - » contact : **Chantal**
au **06 67 24 25 87**
ou **02 4 97 00 39**
ou **chantal-brault@orange.fr**
 - **Marche**, le lundi après-midi et chaque dernier mardi du mois, à partir de 14h, avec des lieux de départ tournant sur différents secteurs. En effet, grâce à l'adhésion de nouveaux membres venus de Restigné et Bourgueil notamment, les itinéraires se sont développés et les circuits s'étendent désormais sur les communes environnantes. L'implication des adhérents qui préparent et mènent les parcours est précieuse et appréciée de tous, de même que celle des bénévoles qui organisent le sympathique goûter qui clôt la marche. N'oublions pas de

remercier Roger, initiateur de cette activité qui ne cesse de prendre de l'ampleur.

Les informations concernant le lieu de rassemblement figurent chaque semaine sur l'application PanneauPocket.

- » Contact : **Pierre**
au **06 61 17 55 03**
ou **pvasseur@wanadoo.fr**

ZOOM SUR LA MARCHÉ

Du 30 septembre 2021, date de reprise de la saison, à fin avril 2022, la section marche qui compte 55 inscrits, a effectué 28 sorties, 230 km (soit 8,2km en moyenne). De 6 à 7 km parcourus lors des premières marches, les itinéraires se sont allongés, les troupes se sont aguerries et la moyenne des 10 dernières sorties est de 8,5 km effectués en 2h - 2h30.

- **Yoga**, 4 cours par semaine à la salle des fêtes du quartier d'Ingrandes ; 92 € le trimestre, une séance découverte gratuite.
 - » Contact : **Nathalie**
au **06 14 82 10 31**
- **Dictée**, le mercredi à 17h30, une fois par mois à la salle intergénérationnelle.
 - » Contact : **Lydie**
au **06 44 03 22 56**
ou **lydie.lorieux@wanadoo.fr**
- **Cours d'informatique**, initiation ou perfectionnement, le mardi de 18h30 à 20h à la salle intergénérationnelle.
 - » Contact : **Sophie**
au **06 37 78 41 87**
- **Scrapbooking**, atelier le mercredi soir une fois par mois dans la salle intergénérationnelle. 3h : 20 €. Une séance découverte gratuite.
 - » Contact : **Christelle**
(animatrice scrapbooking Azza)
au **06 04 13 50 25**
ou **1.2.3.idscrap@gmail.com**
ou **ldscrap.canalblog.com**

NOS ASSOS



- **Une nouvelle activité** est en phase de démarrage depuis la fin du mois de mai : l'initiation au pastel, tous les 15 jours, le mardi matin à 10h au pavillon du jardinier (près de la gare du quartier de Saint-Patrice). 10 € l'heure.

Des fournitures de base sont nécessaires : carton à dessin, papier Canson, pastels, charbonnettes, gomme mie de pain.

- » Contact : **Lydie**
au **06 44 03 22 56**

- **Des cours de gym douce** vont être mis en place pour la saison 2022/2023 à partir de septembre, merci aux personnes intéressées de se manifester auprès de **Sophie** au **06 37 78 41 87**.

L'objectif de la gym douce n'est pas la performance, mais l'entretien physique qui favorise la mobilité, la souplesse, l'équilibre et l'autonomie. C'est pourquoi la gym douce est la discipline la plus prisée car elle présente l'avantage d'être adaptée et peu traumatisante.

LE BUREAU

Au cours de l'assemblée générale du 4 avril 2022, des modifications dans la composition du bureau sont intervenues : le départ de M. Roger Robin, pour raisons de santé, et la nomination de M. Christian Robuchon en tant que membre du bureau.

L'ensemble des membres du bureau tient à remercier M. Roger Robin pour son implication dans le fonctionnement de l'association au cours des années écoulées.

La saison s'est clôturée avec un pique-nique rassemblant les adhérents de toutes les sections, le 12 juin dernier, au gymnase du quartier de Saint-Michel.

Toutes les personnes souhaitant rejoindre l'association sont les bienvenues. Rappelons qu'une unique cotisation de 10 € par personne permet d'accéder à toutes les activités.

Un renseignement, une précision ?

- **Contactez le/la responsable d'activité, ou la présidente, Sophie Connan**
» au **06 37 78 41 87**.



LA GAULE IGORANDAISE

Le samedi 02 avril 2022, la GAULE IGORANDAISE a inauguré la saison de pêche à l'étang Edmond MARTIN avec le traditionnel lâcher de truites qui a attiré une vingtaine de pêcheurs malgré un vent glacial.

Ce week-end s'est déroulé avec une pensée toute particulière pour Jean TILY, disparu récemment et qui a assumé durant vingt ans le rôle de trésorier.

L'Association avait pour cette occasion procédé le 08 janvier 2022 à un alevinage de 800 kgs de gardons, de tanches et de carpes.

La saison est donc lancée jusqu'au dimanche 30 octobre 2022, jour de fermeture.

Les cartes sont délivrées sur place ou au Multiservices Igorandais au prix de 5 Euros la demi-journée et 7 Euros la journée.

Un règlement détaillé est à consulter dans la vitrine de l'étang, notamment sur les conditions de pêche de la carpe.



LA CARPE QUI BAÏLLE

Les restrictions sanitaires étant levées, les traditionnels concours de pêche qui ouvrent la saison à l'étang du « Chêne à Meunier » ont pu avoir lieu le 30 avril dernier, après 2 ans de pause.

Ils ont accueilli 37 pêcheurs le matin et 36 l'après-midi qui ont pêché essentiellement des gardons, car les carpes ont boudé les appâts.

En individuel, le matin, 73,870 kilos de poissons ont été pêchés, dont 7,870 kilos par le gagnant, Stéphane Bertola, et en catégorie junior, 1,950 kilo par Théo Patrice.

Par équipe l'après-midi, sur les 34,815 kilos sortis, ce sont Philippe Royer et Sébastien Friconnet qui l'emportent avec 7,110 kilos.

La pêche est ouverte les mercredis, samedis, dimanches et jours fériés jusqu'au dimanche 2 octobre.

Les cartes sont vendues sur place au passage du garde au prix de 6€ (gratuit pour les enfants de moins de 12 ans).



L'ÉTANG MILON

a ré-ouvert le week-end du 16/17 avril, réouverture marquée par un lâcher de 35 kg de truites.

Au cours de ce week-end, près de 30 pêcheurs sont venus jeter leurs lignes à l'eau et profiter du cadre paisible de l'étang, sous un beau soleil propice à la détente, seuls ou en famille. Les visiteurs ont été nombreux. Et parmi eux, nous avons eu le plaisir de recevoir certains membres de l'équipe municipale, que nous remercions pour leur soutien dans nos activités.

Plus de 80 truites ont été pêchées et une prise exceptionnelle a marqué cette réouverture avec la pêche d'un brochet de 1,10m par un habitant du quartier de Saint-Patrice.

Le repas proposé pour l'occasion a été très apprécié.

Encore merci à tous les bénévoles qui m'entourent et s'investissent pour l'entretien, la gestion de l'étang (ouverture/fermeture) et l'organisation des animations proposées, ainsi qu'aux pêcheurs qui font vivre l'étang et que nous attendons nombreux sur la saison.

— Contact : **Éric COCHAIN**, président
» au 06 99 48 91 54



LE SHOOT

Le shoot est très fier de sa saison 2021-22. Les joueuses, joueurs, éducateurs, dirigeants, supporters, amis et partenaires ont tous été au rendez-vous.

Et les résultats sont là, les jeunes de l'AFB, nos féminines et nos seniors hommes ont toutes et tous réussi une belle saison en championnat. L'équipe masculine s'est même qualifiée pour la finale du challenge D4/D5 contre Champigny et nous ne pouvons prédire le résultat à l'heure où nous écrivons ces lignes mais il sera connu lors de la diffusion de ce bulletin.

Côté installation, dans le but d'améliorer notre pratique et le jeu, des travaux pour l'arrosage devraient voir le jour pour la prochaine saison ainsi que le prolongement de la main courante tout autour du terrain.

Concernant les manifestations, nous avons reconduit notre « paella à la casa », qui a de nouveau remporté un franc succès avec plus de 200 menus !

Le concours de pétanque est programmé pour le 10 septembre.

Si vous souhaitez intégrer l'équipe, pour jouer, encadrer, participer à la vie du club, n'hésitez pas à nous contacter. Vous pouvez également venir à notre rencontre à un entraînement, lors d'un match ou lors de nos manifestations.



— Vous pouvez suivre l'actualité de notre club

- » sur facebook « Shoot d'Ingrandes »
- » sur le site du district : indre-et-loire.fff.fr
- » sur le site de la ligue : foot-centre.fff.fr
- » sur le tableau d'affichage du Multiservice Igorandais.

— Vous pouvez également nous contacter par mail

- » 520708@lcfoot.fr

Vive le foot, Vive le Shoot !

Le président, Alexandre Ménard.

LE DÉCLIC

Pour son plus grand plaisir et bien sûr le vôtre, l'association DECLIC propose des activités diverses et variées à savoir :

- **Atelier Déco** : les lundis après-midi de 14 à 18h pour 0,50 € l'après midi
- **Gym** : les mercredis soir de 19h à 20h pour 60 € l'année, sac de sport avec matériel fourni
- **Zumba** : les mercredis soir de 20h à 21h pour 60 € l'année
- **Théâtre adultes et ados** : le jeudi soir pour les adultes et le mercredi après-midi pour les ados. Représentation théâtrale les week-ends de mars de l'année suivante soit pour 2023 du 04 au 25 mars 2023.

Une séance d'essai est possible afin de découvrir par vous-même les bienfaits de ces moments de convivialité.

Les cours reprendront le 07 septembre 2022.

Un renseignement, une question ?

- Sophie GERMAIN, la présidente, se tient à votre disposition
- » au 06 66 55 05 85.

COMITÉ DES FÊTES DE SAINT-PATRICE

Les activités ont repris dès la levée des restrictions sanitaires avec la brocante du 20 mars.

Les 182 exposants et les nombreux chineurs et visiteurs étaient ravis du retour à la normale, d'autant que la météo était agréable avec un grand soleil et une température printanière.

Le Comité des Fêtes remercie tous les bénévoles venus prêter main-forte aux membres de l'association pour l'organisation de cette journée.

LES FÊTES À VENIR

Fête de l'été, le 3 septembre au foyer Bonnet et la soirée couscous, le 5 novembre au foyer Bonnet.

Nous serons heureux de vous y accueillir !

— réservation

- » au 06 75 47 94 78.

LES ROSES DE SAINT-MICHEL

Après deux années de présence sur la commune, l'association « les Roses de Saint-Michel » a trouvé pleinement sa place auprès des jeunes.

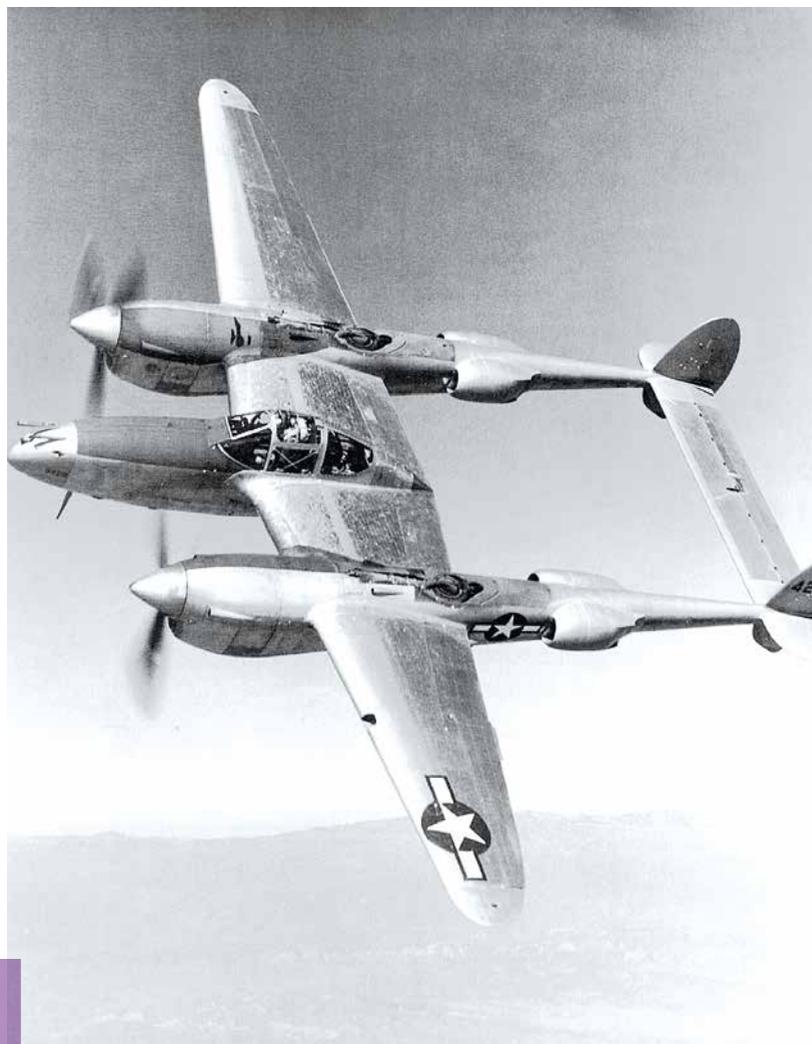
Aujourd'hui, ce sont un major et treize majorettes qui s'entraînent régulièrement et participent aux manifestations de notre village (Nature en fête, marché de Noël, festivités du 13 juillet...) et aux alentours avec une 1ère participation à un concours dans l'Yonne le 26 juin.

Suite à une mutation professionnelle, la responsable de cette association va quitter le club cet été.

LES « ROSES DE SAINT-MICHEL » SONT DONC À LA RECHERCHE D'UN OU D'UNE COACH, MAJORETTE, TWIRLEUSE OU ANCIENNE MAJORETTE POUR POUVOIR POURSUIVRE LEUR ACTIVITÉ EN SEPTEMBRE.

— Contact : Nelly Leroux

- » au 06 78 17 17 21 ou par mail à lesrosesdestmichel@gmail.com



LE 7 AOÛT 1944

Si l'histoire du dernier convoi en provenance de Rennes en août 1944 dit « train de Langeais » est connue, (un wagon Monument National des Déportés évadés des trains de déportation, installé en gare de Langeais, marque ce souvenir), qui sait qu'une histoire assez semblable s'est déroulée sur la commune de Saint-Patrice.

Les témoignages de prisonniers survivants ont permis de reconstituer ces moments douloureux de l'histoire de notre commune.

Après que les derniers convois connus sous le nom de « train de Langeais » étaient partis de la gare de Rennes les 2 et 3 août 1944 emmenant 2000 personnes dont seulement 300 sont revenues vivantes, un autre convoi partira de la prison d'Angers le 6 août (Angers a été libérée le 10 août 1944).

Ce 6 août, alors que les Américains sont à une cinquantaine de kilomètres d'Angers, les gardiens quittent la prison du Pré-Pigeon où étaient détenus de nombreux résistants emmenant avec eux plus de 100 prisonniers.

Quinze prisonnières sont extraites de la prison où elles étaient détenues et entassées dans un camion « comme un troupeau, debout, serrées les unes contre les autres » surveillées par un soldat allemand.

Leur camion rejoint d'autres camions transportant 105 hommes jusqu'à la gare d'Angers où les prisonniers sont transférés dans un train composé de wagons de marchandises et de 4 wagons à bestiaux destinés aux prisonniers. Les femmes sont massées dans le 1er wagon à bestiaux, les hommes dans les 3 autres.

Un représentant de la Croix-Rouge, présent sur les lieux, obtient que les prisonniers soient autorisés à écrire une lettre à leur famille et des vivres et cigarettes leur sont fournis.

Dans le wagon des prisonnières, quelques détenues se chargent d'organiser la distribution et de stocker ces provisions de manière à les distribuer aux heures des repas.

Le train circule lentement et s'arrête à plusieurs reprises en pleine campagne. Lors de ces pauses, certains prisonniers caressent l'espoir de pouvoir s'enfuir mais la surveillance des soldats armés rend toute évasion impossible.

De plus, toute tentative d'évasion faisait courir des risques de représailles aux autres détenus.

Le voyage s'effectue avec lenteur, dans le wagon des femmes, plusieurs sont malades et souffrent de douleurs violentes au ventre et sont obligées de renoncer à la moindre pudeur.

Le 7 août, alors que le train est arrêté en gare de Saint-Patrice, des avions américains le survolent et commencent à le mitrailler, visant la locomotive.

Les gardiens s'enfuient, laissant les prisonniers enfermés, terrorisés, sans possibilité de se sauver. Ils peuvent juste signaler leur présence en agitant des mouchoirs à travers les barreaux de leurs wagons.

Quand enfin ce déluge de balles prend fin, sans que l'on ait à déplorer de victimes parmi les détenus, des villageois, alertés par les cris des prisonniers, s'approchent pour leur apporter des provisions, eau et fruits, mais font face au refus des gardiens. C'est l'intervention de la duchesse de Talleyrand-Valençay, présidente de la Croix-Rouge locale qui permettra de lever ce refus et d'assurer le ravitaillement.



Ce moment de répit est de courte durée, un second mitraillage commence. Les sentinelles tentent d'enfermer à nouveau les prisonniers dans leurs wagons.

Mais, face aux supplications de ceux-ci, ils les laissent enfin descendre pour se mettre à l'abri. Prisonniers et gardiens essaient de se cacher dans les fossés bordant la voie de chemin de fer.

Quand les mitraillages prennent fin, les captifs constatent avec soulagement que seule la locomotive a été visée et qu'elle est hors d'usage.

Pendant ces mitraillages, quelques prisonniers se prennent à rêver de s'enfuir mais la surveillance très étroite des surveillants allemands les en dissuade.

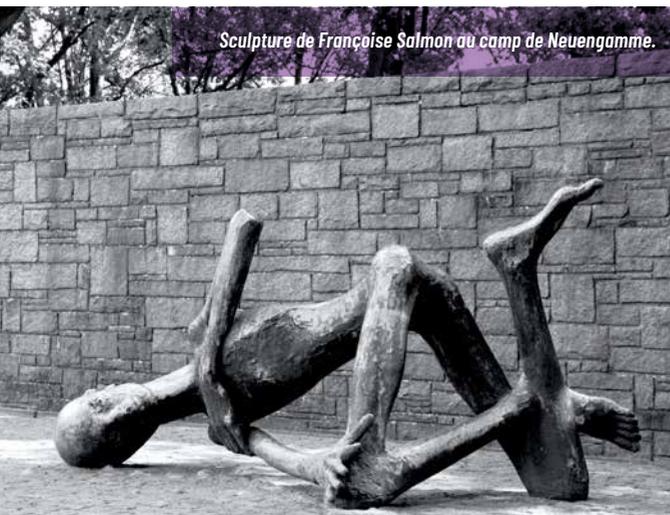
Quatre d'entre eux pourtant, une femme et trois hommes, parvinrent à s'échapper, profitant de la panique et des failles dans la surveillance.

Ils trouvèrent aide, solidarité et réconfort chez les habitants du village, en particulier chez le boucher et chez des fermiers de la « Cailletterie ».

Par représailles, suite aux dénonciations d'une détenue, les prisonniers restants sont enfermés à nouveau, les femmes dans l'école du village, les hommes dans leurs 3 wagons.

Dans les jours qui suivirent, tous les prisonniers restants furent transférés par camions vers Tours d'où ils furent déportés en Allemagne (camp de Ravensbrück, camp de Neuengamme).

Cet article a été rédigé à partir des témoignages d'Annie Guéhénno dans son ouvrage « L'Épreuve » qui retrace son engagement dans la Résistance et de Georges Le Breton dans son livre « le refus du destin » où il raconte ses années de guerre et de résistance.



Sculpture de Françoise Salmon au camp de Neuengamme.

OUVERTURE DES MAIRIES AU PUBLIC

Mairie de Coteaux-sur-Loire 02 47 96 98 15
Lundi et samedi de 10h à 12h - jeudi de 9h à 12h et de 14h à 17h

Mairie déléguée d'Ingrandes..... 02 47 96 98 64
Lundi, vendredi de 10h à 12h

Mairie déléguée de St-Michel02 47 96 83 06
Mardi et samedi de 10h à 12h

..... mairie@coteaux-sur-loire.fr | coteaux-sur-loire.fr

NUMÉROS DE TÉLÉPHONE À CONNAÎTRE

Samu 15

Pompiers 18

Police secours 17

Appel d'urgence européen 112

SERVICES ADMINISTRATIFS

ENEDIS dépannage/sécurité 09 72 67 50 37

Poste (relais poste commerçant)
«Les P'tites Terrasses» 09 83 01 76 96

Agence postale communale de St-Michel 02 47 96 62 87

Gendarmerie de Langeais 02 47 96 17 50
42 Route de Tours - 37130 Langeais
Ouverture lundi, mercredi, vendredi de 8h à 12h et de 14h à 18h
Week-end et jours fériés de 9h à 12h et de 15h à 18h

SCOLARITÉ-ENFANCE

École Vincent Gérard St-Patrice.....02 47 96 97 49

École Jean-Noël Proust Ingrandes..... 02 47 96 90 84

École Marguerite et Louis Pinson St Michel.....02 47 96 50 53

ALSH et périscolaire Arc en ciel St Michel.....02 47 96 38 83

ALSH et périscolaire Coccinelle (CCTOVAL)...02 47 97 26 50

INFOS PRATIQUES

Déchetterie de Bourgueil..... 02 47 97 89 75

- **Horaire d'été (15/04-14/10)**
Lundi, jeudi, de 14h à 17h
Mardi, mercredi, samedi, de 9h à 12h

- **Horaire d'hiver (15/10-14/04)**
Lundi, jeudi, de 14h à 17h
Mardi, mercredi, de 9h à 12h
Samedi, de 9h à 13h

- **Dépôt de ferraille** : 2ème samedi du mois

Déchetterie de Benais

- **Ouverture du lundi au samedi de 6h30 à 12h**

- **Dépôt de ferraille** : tous les jours

Déchetterie de St-Patrice

- **Horaire d'été (15/04-14/10)**
Lundi, de 9h à 12h
Mercredi, samedi, de 14h à 17h

- **Horaire d'hiver (15/10-14/04)**
Lundi, de 9h à 12h
Mercredi, de 14h à 17h
Samedi, de 9h à 13h

- **Dépôt de ferraille** : 2ème samedi du mois

Le syndicat peut mettre à disposition sur demande, un caisson pour dépôt d'une importante quantité de déchets verts ou de gravats.

Renseignements auprès du SMIPE 02 47 97 89 75



ARTISANS, COMMERÇANTS

Valérie Auvinet 06 27 72 20 70
Coiffure à domicile

Sandrine 06 63 14 48 50
Coiffure à domicile

Nathalie Silard 06 45 01 03 20
Coiffure à domicile

Scène jardin 06 71 58 76 56
Paysagiste

Frédéric Blaise 06 65 39 44 43
Entretien de jardins

Luc Tiphanneau 02 47 96 98 75
Petits travaux bricolage, jardinage, services à la personne

JPV Bâtiment
..... 02 47 96 93 06 - 06 81 18 44 07
Maîtrise d'ouvrage

Stéphane Rabouin 02 47 96 83 27
Peinture, vitrerie, déco

Boulangerie Godineau ... 02 47 96 03 78

Multiservice Igorandais... 02 47 96 98 62
Épicerie, dépôt de pain

Philippe Gachet
..... 02 47 96 94 17 - 06 25 05 43 53
Électricité générale

D. Hérisson Alter'Elec 06 62 77 75 52
Électricité

M. Duballet ID'Elec 07 88 69 13 65
Électricité

Frédéric Gravelaine 02 47 96 92 16
Graphisme, communication, web design

Au bonheur des mots Florence Augustine
..... 02 47 96 03 74
Relecture, correction, rédaction de comptes rendus

Anthony OLLIVIER 07 87 12 58 78
Organisme de Formation en secourisme, incendie, travaux en hauteur, habilitations électriques.

Au passé simple 06 76 38 17 31
Antiquités, brocante

La Pat'in de Lili 06 79 45 02 26
Relooking de meubles et d'articles de décoration

Lioussia Bijoux 06 68 99 14 62
Créatrice bijoux contemporains

Jean Pichard 06 72 04 44 93
Plomberie, chauffage

Quentin Rebeyrolle 02 47 96 75 86
Plomberie, chauffage

Vincent 02 47 96 17 21
Cuisinier de campagne restaurateur

Pizzeria Caza 06 67 22 86 15
Camion pizza

Les P'tites Terrasses 09 83 01 76 96
Bar, restaurant, relais Poste

Des poules et des vignes Gabriel Simon
..... 07 78 81 63 44
Élevage, conserverie

Luis Nunes Gorge 06 75 87 68 66
Magnétiseur, bien-être

Rachel Tiphanneau 06 72 84 06 35
EFT Magnétisme

Valentine Verna 06 26 68 18 37
Relaxologue, hypnothérapeute

Yolande Noye 06 28 49 70 90
Praticienne en mémoire cellulaire

Tout pour toits - Q.Launay & F. Chassier
..... 06 99 31 28 11 - 06 60 30 28 15
Charpente, couverture

David Valence 06 70 37 22 07
Marqueterie, ébénisterie d'art

Anthony Chenafi 06 68 53 91 84
Création et fabrication meubles sur mesure, petits bricolages, entretien du jardin

TRANSPORT

Transports Vuillemot Frères
..... 02 47 96 92 44

Taxi Romain 06 76 11 16 29

IMMOBILIER

J. Dupont conseiller 07 55 64 23 92

PROFESSIONNELS DE SANTÉ

Cabinet d'infirmières Poitevin & Dubreuil
..... 02 47 96 95 72

HÉBERGEMENT

Clos des Bérengeries 02 47 96 94 17
Chambres d'hôtes

Madeleine Fauquet 02 47 96 90 09
Chambres d'hôtes B&B

Château de Planchoury
..... 02 47 96 81 52 - 06 87 83 70 77
Gîte et chambres d'hôtes

Château de Minière 02 47 96 94 30
Gîte

Manoir La Rumillette 02 36 16 37 85
Chambres d'hôtes

Villa Garnier 02 47 96 64 69
Chambres d'hôtes

Gîte de la Paillerie - Jean-Paul Duval
..... 06 85 43 22 68
Gîte

Gîtes des Forges - Annie Sorin
..... 06 03 01 27 73
Gîte

Le bout du monde - Pélégie Weiss
..... 06 72 50 24 36
Gîte

Auberge de la Bonde 02 47 96 83 13
Hôtel restaurant

Hostellerie du Château de Rochecotte****
..... 02 47 96 16 16

RÉCEPTION - ÉVÉNEMENTIEL

Château de Planchoury
..... 02 47 96 81 52 - 06 87 83 70 77
Organisation de repas de groupe

Le Petit Morier
..... 06 73 27 38 93 - 06 16 33 03 87
Salle de réception

MARAÎCHERS

Martine et Thierry Poussin
..... 02 47 96 92 48
Maraichers, marchés

VITICULTEURS

Château de Minière, K. Van Den Bergh
..... 02 47 96 94 30

Xavier Courant, vigneron
..... 06 42 62 52 18

Lamé Delisle P. Boucard
..... 02 47 96 98 54

Stéphanie Degaugue
..... 02 47 96 92 31

Dupuis père et fils, vignerons
..... 02 47 96 97 46

Jean-Paul et Laurent Duval-Voisin
..... 02 47 96 95 91

Gilles et Gérard Galteau
..... 02 47 96 90 91 - 02 47 96 98 95

Nau Frères, Patrice et Bertrand Nau
..... 02 47 96 98 57

Nathalie Omasson, vigneronne
..... 02 47 96 90 26

Domaine des Ouches, T. et D. Gambier
..... 02 47 96 98 77

La Croix Pidault, Fabien Rohon
..... 07 81 10 55 93

NOUS

- » Publication éditée à : **1100 exemplaires**
- » Directeur de la publication : **Daniel Sans-Chagrin**
Maire de Coteaux-sur-Loire
- » Coordination : **Mireille Dirocco, Hélène Favier, Jean-Paul Crosefinte**
- » Conception et réalisation : **Frédéric Gravelaine**
02 47 96 92 16
- » Régie publicitaire et impression : **Imprimerie Gambetta**
02 47 24 02 07



**COTEAUX
SUR LOIRE**

Adresse mairie : 62, rue Dorothée de Dino
37130 COTEAUX-SUR-LOIRE

Tél.: 02 47 96 98 15
Mail: mairie@coteaux-sur-loire.fr

Site internet : coteaux-sur-loire.fr





Blank rectangular box for notes or observations.

Blank rectangular box for notes or observations.

Blank rectangular box for notes or observations.

Large blank rectangular box for notes or observations.

Large blank rectangular box for notes or observations.

